

Chapitre I LA REVOLUTION ET L'EMPIRE

I – La France à la veille de la Révolution

A – Une monarchie absolue de plus en plus remise en question

1 – L'Absolutisme royal

2 – Le développement d'une contestation : le mouvement des Lumières

3 – *Les révolutions étrangères : des exemples de succès contre l'absolutisme*

a) *Le modèle anglais*

b) *Le modèle américain*

B – La multiplication des tensions

1 – La société d'ordres

a) *Le clergé*

b) *la noblesse*

c) *Le Tiers-Etat*

2 – La poudrière financière

Définition :

Absolutisme : Fait que le monarque possède tout à la fois le pouvoir exécutif, législatif et judiciaire

Constitution : ensemble de lois fixant la répartition entre des institutions différentes des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire

Lumières : Mouvement philosophique du XVIIIe condamnant tout à la fois la société d'ordres, l'absolutisme et l'obscurantisme

Monarchie constitutionnelle : système dans lequel le pouvoir royal est modéré par une constitution exerçant une séparation des pouvoirs

I – La France à la veille de la Révolution

C'est un pays où les tensions sociales se multiplient dans un royaume où le pouvoir royal longtemps incontesté est de plus en plus remis en question.

A – Une monarchie absolue de plus en plus remise en question

1 – L'Absolutisme royal

Le roi est la loi : il est le seul à pouvoir l'édicter. Les parlements ne peuvent s'opposer aux décisions royales. Le gouvernement est composé de personnes d'une fidélité totale. Dans les provinces, des intendants nommés par lui sont chargés de rendre la justice en son nom. Il peut également faire emprisonner qui il veut selon son bon plaisir, par lettre de cachet.

=> **le roi est à la fois maître du législatif, de l'exécutif et du judiciaire**. Il est chef de l'Eglise (gallicanisme). Il n'est pas roi des Français, mais roi de France. Il ne tient son pouvoir que de Dieu. Les Français sont ses sujets et ne sont pas citoyens.

2 – Le développement d'une contestation : le mouvement des Lumières

Ce terme regroupe les philosophes du XVIIIe qui refusent de se plier à l'autorité née de la tradition et adoptent une démarche critique. Ils veulent tout examiner à la lumière de la Raison, de l'expérience et de la réflexion. Les philosophes, à part Rousseau qui dans le Contrat Social veut une société égalitaire et démocratique, ne s'opposent pas à la monarchie. Ils veulent la séparation des pouvoirs et condamnent l'arbitraire royal. Ils condamnent également la censure et la torture. Au début de la Révolution, la plupart des philosophes sont morts. Mais ils ont préparé les mentalités.

3 – *Les révolutions étrangères : des exemples de succès contre l'absolutisme*

a) *Le modèle anglais*

En 1642, le Parlement anglais (bourgeois, à la Chambre des Communes, nobles à la Chambre des lords) entre en guerre contre le roi qui veut imposer un nouvel impôt. Charles 1^{er} est décapité en 1649 après la victoire des troupes du parlement. En 1679, le Parlement édicte l'Habeas Corpus qui garantit la liberté individuelle et interdit l'arbitraire royal (toute personne arrêtée doit être présentée devant un juge dans les 24 h).

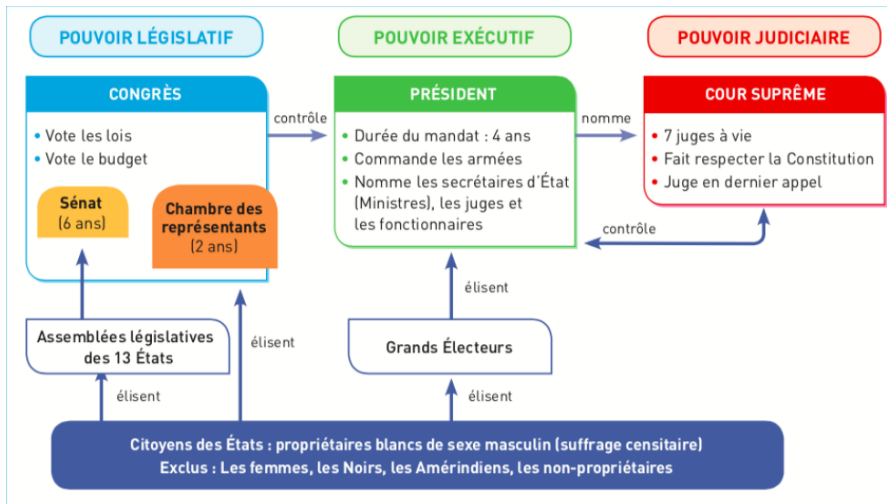
b) *Le modèle américain*

En 1763, les colons des treize colonies d'Amérique s'opposent à la levée d'un nouvel impôt. Le 16 décembre 1773, en réaction à l'obligation qui leur est faite d'acheter leur thé exclusivement à la Compagnie des Indes orientales, ils jettent la cargaison de thé dans le port de Boston (Boston Tea Party). Les Anglais augmentent les taxes et envoient des troupes : début de la guerre

Le **4 juillet 1776**, des délégués des treize colonies, réunis en Congrès à Philadelphie, rédigent la **Déclaration d'indépendance**. On y retrouve de nombreuses idées des Lumières (Liberté, Egalité...). L'aide de la France aux colons (argent et hommes dont le marquis de La

Fayette) permet la victoire définitive de ceux-ci en 1783. Le 3 septembre 1783, c'est l'indépendance des Etats-Unis. En 1787, la Constitution des Etats-Unis d'Amérique, la même qu'aujourd'hui, est promulguée. Les trois pouvoirs sont clairement séparés : exemple politique important : démontre que pour conquérir la liberté, la force réussit là où la négociation a échoué. C'est, de plus, un laboratoire constitutionnel.

Pouvoir législatif : Congrès (Chambre des représentants et Sénat)



- **Pouvoir judiciaire** : Cour Suprême : 7 puis 9 juges

- **Pouvoir exécutif** : Président (Georges Washington, élu en avril 1789)

- **Fédération des Etats**

Dès 1800, le suffrage devient universel (masculin) dans sept des 13 Etats et se généralise peu à peu. Les femmes obtiennent le droit de vote en 1919.

B – La multiplication des tensions

Un pouvoir politique, de

plus en plus critiqué, et la multiplication des tensions sociales aboutissent à la révolution

1 – La société d'ordres

La population (28 millions d'h) est rurale à 85 %, même si les villes commencent à se développer. Le modèle social reste celui du Moyen Age :

a) Le clergé

0.5 % de la population, très organisé et très riche. Des privilèges très importants : ne payent pas d'impôts, mais reçoivent la dîme, justice indépendante. Possèdent 8% des terres. Division entre le **haut clergé** issu de la noblesse : évêques touchant la quasi-totalité de la dîme et le **bas clergé** : prêtres souvent pauvres qui critiquent le luxe et l'immoralité du haut clergé.

b) la noblesse

1.5 % de la population. Elle possède 22% des terres Exemptée de nombreux impôts et payant peu les autres, elle perçoit les droits seigneuriaux de ses terres en plus des loyers et exerce la justice et la police. La **Haute noblesse** est aisée, la **Basse noblesse** : moins riche, parfois aussi pauvre que ses paysans, mais attachée à ses privilèges.

c) Le Tiers-Etat

98% de la population. Au sommet, la **bourgeoisie**, enrichie grâce au commerce et à l'industrie, possède 30 % des terres, soit plus que la noblesse. Les bourgeois, instruits, ambitieux sont bloqués par la noblesse dans l'accès aux hautes fonctions.

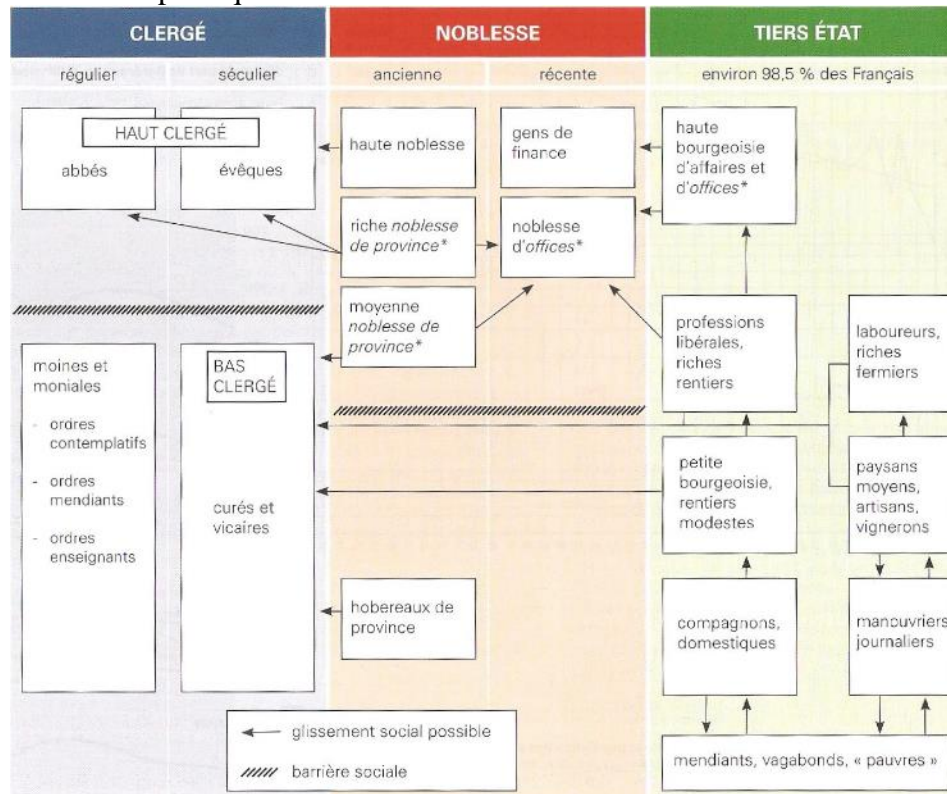
La noblesse et la bourgeoisie à la fin de l'Ancien Régime

« Les terres, pour la plupart, étaient entre les mains des bourgeois des villes. La noblesse n'était plus distinguée des autres classes des citoyens que par les faveurs de la cour et par des exemptions d'impôts, onéreuses pour l'État et choquantes pour le peuple. À Paris et dans les grandes villes, la bourgeoisie était supérieure en richesses, en talents et en mérite personnel. Elle avait dans les villes de provinces la même supériorité sur la noblesse des campagnes ; elle sentait cette supériorité, cependant elle était partout humiliée ; elle se voyait exclue des emplois dans l'armée ; elle l'était du haut clergé, par le choix des évêques parmi la haute noblesse. La haute magistrature la rejetait également, et la plupart des cours de justice n'admettaient que des nobles dans leur compagnie. » Marquis de Bouille, Mémoires, 1821.

Les **classes moyennes**, du médecin au boutiquier, en passant par le journaliste, l'avocat etc... est dans la même situation... Ils rêvent tous d'une redistribution des pouvoirs

Le **petit peuple** vit souvent dans une grande pauvreté. **A la campagne**, il supporte de plus en plus mal les impôts et taxes. Une petite minorité de paysans a su dégager des revenus corrects et le servage a disparu (sauf à l'Est). **En ville**, les conditions sont très variables : petit artisan, porteur d'eau, domestique... La quasi-totalité des salaires va à l'achat du pain : quand les prix augmentent : émeutes + chômage. Or, en 1788 –1789, les récoltes sont mauvaises. En juillet 1789, la soudure avec la nouvelle récolte n'est pas encore faite.

Ainsi, à la coupure traditionnelle de la société en ordre s'ajoute une division en classes sociales au sein même de ces ordres. Les tensions sont donc de plus en plus nombreuses, à la fois sociales et politiques.



2 – La poudrière financière

Depuis 1750, les dépenses de la cour et du gouvernement se multiplient, notamment par la guerre de sept ans (1756 – 1763) entre Français et Anglais ainsi que par la guerre en Amérique (1778 – 1783). L'Etat a tant emprunté qu'il lui faut rembourser chaque année la moitié des revenus nationaux en intérêts... Pour les payer, il faut de nouveaux emprunts...

L'impôt a été augmenté. Mais il faudrait que tous le payent... Or, toute tentative de réforme échoue devant l'hostilité des parlements de province composés de notables, qui demandent le **21 juillet 1788**, la réunion des **Etats Généraux**. Le roi peut en effet réunir des représentants des trois ordres pour voter l'impôt. Autant de membre par ordre, une voix par ordre... Le **8 août 1788**, le roi accepte la réunion des Etats Généraux, convoquée pour le premier mai 1789 à Versailles. D'ici là, les députés doivent être élus dans chacun des ordres et des cahiers de doléances, reprenant l'ensemble des revendications de chaque ordre doivent être rédigés.

Conclusion

Dans un climat économique et social tendu, le pouvoir s'enlise dans une crise financière et se heurte au blocage des privilégiés à toute réforme. La réunion des Etats Généraux devait en principe conforter les deux premiers ordres dans leurs privilèges. En fait, les notables n'ayant pas tenu compte de l'importance de l'évolution des mentalités, des ambitions nouvelles de la population, ont dès cet instant ébranlé les assises de cet ancien régime qu'ils voulaient préserver.

TEST 1

1. A quoi correspond l'Ancien régime politique ? Développez
2. Définissez « arbitraire royal »
3. En quoi les exemples britannique et américain, sont-ils perçus comme des alternatives à l'Ancien régime politique ?
4. Qu'est-ce que l'Ancien régime social ? Développez en montrant qu'il ne s'agit pas obligatoirement d'une différence entre riches et pauvres
5. Qu'est-ce que les Etats Généraux ? Pourquoi le roi se décide-t-il à les convoquer ?

II – Dix ans de révolution

A – La chute de l'Ancien Régime

1 – La fondation de l'Assemblée constituante

- a) Les cahiers de doléance
- b) L'ouverture des Etats Généraux
- c) Le serment du jeu de paume : la fin de l'absolutisme

2 – Le mouvement populaire

- a) La prise de la Bastille

b) *La Grande Peur* (20 juillet – 6 août)

c) *Le retour du roi à Paris* (5 octobre)

B – Echec de la monarchie constitutionnelle (1789 – 1792)

1 - Les premières réformes

a) *Naissance de la vie politique*

b) *La Déclaration des Droits de l'Homme* (26 août 1789)

c) *Une réorganisation administrative et judiciaire*

2 – 1790 – 1791 : le compromis impossible

a) *Avec le roi*

b) *Avec les catholiques*

c) *Avec le peuple*

3 - La Constitution de septembre 1791

4 – La chute du roi

a) *La nouvelle assemblée*

b) *La guerre*

c) *L'abolition de la monarchie*

C – La République (1792 – 1799)

1 – La République jacobine (sept. 1792 –juil. 94)

a) *Les conséquences de la guerre*

b) *La convention girondine* (sept. 92 – juin 93)

c) *La Convention montagnarde* (juin 1793-juillet 1794)

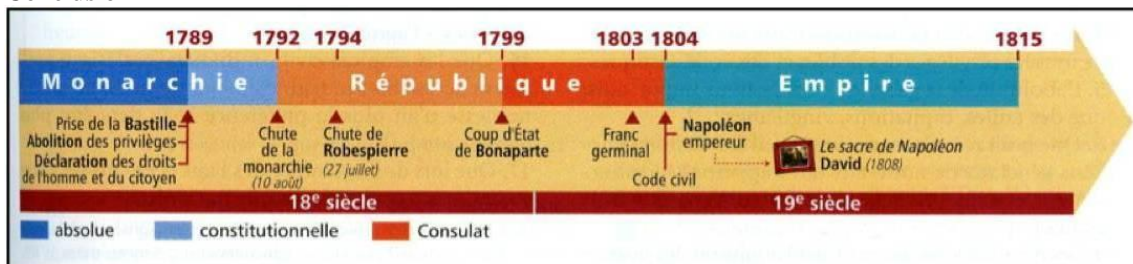
2 – La République bourgeoise (juil. 94 - nov. 99)

a) *La fin des Montagnards*

b) *La convention thermidorienne* (juillet 1794-octobre 1795)

c) *L'échec du Directoire* (oct. 95 – nov. 99)

Conclusion



Ancien régime : L'Ancien régime politique (absolutisme) et l'Ancien régime social (société d'ordres) qualifient la société et la politique d'avant la Révolution.

Cahiers de doléances : Registres dans lesquels les assemblées des trois ordres chargées d'élire les députés aux États généraux notaient vœux et doléances (demandes).

Chouans, Vendéens : Mouvements contre-révolutionnaires. Les chouans du nom de leur chef Jean Cottureau dit « Jean Chouan » sont originaires de Normandie et de Bretagne, tandis que les Vendéens se trouvaient au Sud de la Loire. Ils avaient en commun de s'appeler « armée catholique royale ».

Club : Lieu de rassemblement et de débat durant la période révolutionnaire. Certains étaient très révolutionnaires, d'autres beaucoup moins.

Comité de Salut public : Premier organe du gouvernement révolutionnaire mis en place par la Convention pour faire face aux dangers qui menacent la République au printemps 1793 (invasion et guerre civile). Le Comité est d'abord dominé par Danton. Le 10 juillet 1793, lors du renouvellement du Comité de salut public, il démissionne, Robespierre en prend alors la tête. Ces membres ont alors en commun la jeunesse. L'aîné a 47 ans, le benjamin 26, la moyenne d'âge s'établit légèrement au dessus de la trentaine. On y trouve Couthon, Saint-Just (26 ans)...

Comité de Sûreté générale : Institution de la première République, chargé de diriger la police et la justice révolutionnaires après le 10 août 1792. Il devint un véritable "ministère de la Terreur" après l'élimination des Girondins, le 2 juin 1793. Le Comité recherchait les suspects et envoyait les inculpés devant le Tribunal révolutionnaire.

Girondins : Groupe de députés de la Convention, souvent membres du club des Jacobins, qui dominent la Convention du 20 septembre 1792 au 2 juin 1793. Journalistes ou avocats, les Girondins sont liés à la grande bourgeoisie d'affaires, hostile au rétablissement de l'Ancien Régime mais aussi aux réformes économiques et sociales en faveur de la classe populaires. Ils sont renversés sous la pression des sans-culottes le 2 juin 1793 et plusieurs sont condamnés à mort et exécutés. A noter que l'appellation de « Girondins » leur a été donnée plus tard au XIXe siècle car plusieurs d'entre eux venaient de ce département. A l'époque on les appelait les « Brissotins », du nom de l'un de leurs chefs, Brissot.

Jacobins : Club qui doit son nom à l'ancien couvent dominicain des Jacobins, où il s'est créé, fin 1789, Il aura une influence considérable sur les événements révolutionnaires.

Loi des suspects : Décret voté le 17 septembre 1793 par la Convention nationale. Cette loi ordonnait l'arrestation de tous les ennemis avoués ou susceptibles de l'être de la Révolution (nobles, parents d'émigrés, fonctionnaires destitués, officiers suspects de trahison, et accapareurs). L'exécution de cette loi, dont le contenu fut encore durci en 1794, et les arrestations furent confiées aux comités de surveillance et non aux autorités légales.

Loi Le Chapelier et le décret Allarde : Promulgués en France en 1791, ils interdisent les organisations ouvrières, notamment les corporations des métiers, mais également les rassemblements paysans et ouvriers. Ils interdisent de fait les grèves et la constitution des syndicats au cours du siècle suivant.

Maximum : Revendication des sans culottes, la loi du Maximum, votée le 4 mai 1793, complétée le 29 septembre 1793, elle fixe les salaires minimums et les prix maximums des denrées de première nécessité. Au nom du retour vers la liberté économique, elle est abolie par la Convention le 24 décembre 1794.

Montagnards : Groupe de députés de la Convention, plus proches des intérêts populaires, ainsi nommés car ils siègent sur la partie haute de l'hémicycle. Ils comptent parmi eux Robespierre, Couthon, Saint-Just....

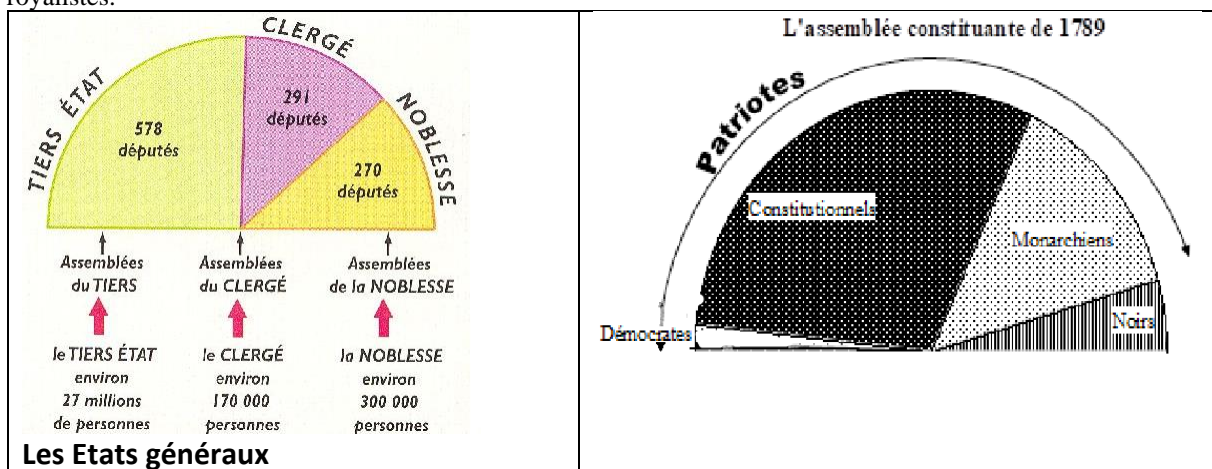
Réfractaires/jureurs : Les prêtres réfractaires sont ceux qui refusent de prêter serment à la Nation, considérant que c'est au Pape exclusivement qu'ils doivent fidélité. A l'inverse les jureurs, acceptent de prêter serment.

Sans-culotte : Par opposition aux notables, nobles ou bourgeois, portant des culottes de soie, les sans culottes sont des artisans, des boutiquiers, membres des classes moyennes, ayant été, en général, électeurs pour les Etats généraux, très investis dans la politique et représentant les intérêts des classes populaires.

Suffrage censitaire : Système électoral dans lequel, pour obtenir le droit de vote ou pour se présenter à des élections, il faut payer un impôt spécial : le cens.

Terreur : Inaugurée en juin 1793, elle a pour but, d'« exterminer les ennemis de l'intérieur ». Le nombre de suspects sous la Terreur a été évalué à 500 000 personnes. Il y a eu 35 à 40 000 victimes, dont 16 594 exécutés suivant les formes « légales », les autres exécutions correspondant aux zones de guerre civile.

Terreur blanche : Répression menée après la chute de Robespierre, contre les Jacobins et les républicains, par les royalistes.



II – Dix ans de révolution

La réunion des Etats généraux le 5 mai 1789 entame le processus qui entraîne la chute de l'Ancien Régime. Mais, alors que les Français restent majoritairement favorables à un système de monarchie constitutionnelle, celui-ci va s'effondrer.

A – La chute de l'Ancien Régime

1 – La fondation de l'Assemblée constituante

a) Les cahiers de doléance

Chaque ordre doit élire des députés. Pour le Tiers Etat en plus d'avoir plus de 25 ans il faut être inscrit sur les listes fiscales. Les élections sont à deux degrés : chaque ordre élit des assemblées qui elle - mêmes élisent les députés. Représentant 98 % de la population, le Tiers Etat obtient du roi le doublement du nombre de ses députés, le 27 décembre 1788. Chaque ordre rédige des cahiers de doléances regroupant leurs revendications. Il ressort clairement de ceux du Tiers Etat le souhait d'une monarchie contrôlée par une constitution et la fin des privilèges. Pour la noblesse, au contraire, il s'agit de ne rien changer.

Cahier de doléances de la noblesse du bailliage d'Ament (extraits) : La conservation des privilèges et des distinctions dont la noblesse a joui de tous les temps sont les attributs qui la distinguent essentiellement et qui ne pourraient être attaqués et détruits qu'en opérant la confusion des ordres [...]. La noblesse n'entend en aucune manière se dépouiller des droits seigneuriaux honorifiques et utiles tels que la justice, chasse, pêche, corvées, cens, redevances et autres. »

b) L'ouverture des Etats Généraux

La séance solennelle d'ouverture des États généraux a lieu le mardi 5 mai 1789 à Versailles. Les députés réalisent que tout repose sur un malentendu : Necker, responsable des finances se contente d'évoquer la situation financière tandis que le roi annonce son refus de tout changement. Chaque ordre dispose de sa propre salle de discussion, aucune décision ne peut être prise en commun et, surtout, le vote par ordre est maintenu.

c) Le serment du jeu de paume : la fin de l'absolutisme

Le **17 juin 1789**, les députés du tiers état, considérant qu'ils représentent « les quatre-vingt-seize centièmes au moins de la nation » se proclament Assemblée nationale, seule habilitée à consentir les impôts et à élaborer une constitution limitant les pouvoirs du roi. Sentant la situation lui échapper, Louis XVI fait fermer la salle où se réunissent les députés du Tiers Etat. Le **20 juin**, ces derniers se retrouvent dans la **Salle du Jeu de Paume** et jurent de ne pas se séparer avant d'avoir donné une constitution à la France. Le **9 juillet**, ils se proclament Assemblée Constituante. Le roi demande alors aux députés de la noblesse et du clergé de les rejoindre : c'est la fin de l'Absolutisme et de l'Ancien Régime politique...

2 – Le mouvement populaire

a) *La prise de la Bastille*

Période difficile sur le plan social. Le prix du pain est, en juillet à son plus haut niveau. La rumeur se développe que le roi est responsable de la pénurie, d'autant plus que depuis juin, des troupes se rassemblent autour de Versailles et de Paris. On apprend le 12 juillet que Necker et d'autres ministres ont été renvoyés car trop proches du Tiers Etat. L'événement déclenche l'insurrection. A l'appel d'un jeune journaliste, Camille Desmoulins, la population cherche des armes pour se défendre. Le 12 juillet, le dépôt des invalides est pillé.

Le 13 juillet, la bourgeoisie parisienne fonde une armée communale, pour assurer l'ordre dans la ville, avec un effectif de 48000 hommes.

Le 14 juillet, elle soutient les émeutiers, qui, cherchant des armes, et des munitions, prennent la Bastille. Les bâtiments sont aussitôt détruits. Le 15, cette milice prend le nom de **Garde Nationale**. Elle est placée sous le commandement du général de La Fayette, tandis que Paris élit un maire par acclamation : Jean Sylvain Bailly. Le 17 juillet, en signe d'apaisement, le roi se rend à Paris où il reçoit de La Fayette la cocarde tricolore. Le blanc de la monarchie, avec le bleu et le rouge de la ville de Paris, marquant, selon Bailly, « l'alliance auguste et éternelle entre le monarque et le peuple ». La cocarde tricolore devient un symbole national.

b) *La Grande Peur (20 juillet – 6 août)*

La famine a poussé des milliers de mendiants sur les routes. Les paysans ayant participé à la rédaction des cahiers de doléances attendent des changements. Mais le risque d'une réaction violente de la noblesse entraîne un vent de panique. Des groupes se constituent et attaquent les châteaux. La **nuît du 4 août**, face à ce mouvement, les députés de la noblesse, afin d'apaiser les paysans, votent l'abolition des privilèges : après l'Ancien Régime politique, c'est l'Ancien Régime social qui est aboli... : la société d'ordres disparaît

c) *Le retour du roi à Paris (5 octobre)*

Le **5 octobre**, des Parisiennes marchent sur Versailles. Elles demandent du pain et le retour de la famille royale à Paris. Elles sont rejointes par 15 000 gardes nationaux, de nombreux bourgeois et artisans. Le **6 octobre**, la foule envahit la cour du château. Louis XVI accepte de rentrer à Paris avec sa famille. Installés aux Tuileries, ils sont rejoints par l'Assemblée Constituante. Le gouvernement est désormais sous la surveillance du peuple.

B – Echec de la monarchie constitutionnelle (1789 – 1792)

1 - Les premières réformes

a) *Naissance de la vie politique*

Naissance à l'Assemblée de la Droite et de la Gauche : A droite de l'orateur : les **monarchistes**. A gauche se trouvent les **démocrates**, très peu nombreux, comme l'avocat Robespierre qui sont pour le suffrage universel. Au centre : les **constitutionnels**, comme La Fayette, Mirabeau, Sieyès...sont majoritaires.

Les journaux se multiplient. Se développent les **Clubs** où se retrouvent des citoyens de même opinion politique : celui des **Jacobins** est réservé par son droit d'entrée à une élite sociale (Robespierre...). Celui des cordeliers, ouvert en 1790, sera plus populaire (Marat, Danton, Desmoulins...).

b) *La Déclaration des Droits de l'Homme (26 août 1789)*

Ce texte, rapidement établi en attendant la rédaction d'une constitution, précise les grands principes sur lesquels doit se fonder le nouveau régime. Il s'agit de défendre l'égalité des « droits naturels » des hommes, la liberté individuelle, de conscience, de presse...La souveraineté de la Nation (=> supérieure au roi). En rangeant aussi parmi ces droits « la propriété », le texte fixe clairement une limite à la révolution :il s'agit pour les députés, d'une

révolution essentiellement politique. Elle ne doit pas remettre en cause les intérêts de la bourgeoisie.

c) Une réorganisation administrative et judiciaire

Réformes **administratives** : 83 départements divisés en cantons et communes organisent le territoire. **Judiciaires** : La justice organisée par département, gratuite avec des juges élus. Disparition des « délits imaginaires » : hérésie, magie, sorcellerie, et de la torture.

2 – 1790 – 1791 : le compromis impossible

a) Avec le roi

Le 14 juillet 1790 lors de la **fête de la Fédération** organisée sur le Champ de Mars, le roi jure fidélité à la Nation. En réalité, il prépare sa fuite afin de récupérer son trône avec le soutien des souverains étrangers. Le **20 juin 1791**, il est arrêté à Varennes et ramené à Paris. Il perd la confiance du peuple, alors même que les députés rédigent une constitution lui donnant un fort pouvoir exécutif...

b) Avec les catholiques

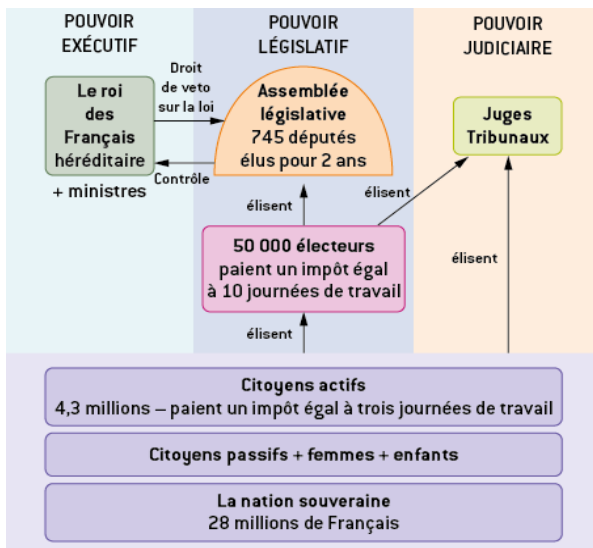
Le 12 juillet 1790 a été votée la constitution civile du clergé : Evêques et curés deviennent des fonctionnaires, payés par l'État auquel ils doivent jurer fidélité. Le roi et pape s'y opposent violemment. Les évêques et la moitié des prêtres refusent le serment. Ils sont divisés entre *réfractaires* et *jureurs*. Conséquences, de nombreux catholiques favorables à la révolution s'en éloignent. La contre-révolution a trouvé l'assise populaire qui lui manquait.

c) Avec le peuple

Les députés sont des bourgeois libéraux : ils veulent éliminer tout ce qui peut nuire au commerce. En mars 1791, la **loi Allarde** supprime les corporations qui regroupaient les artisans par métiers. En juin 1791, la **loi Le Chapelier** interdit les regroupements entre patrons ou ouvriers : interdiction syndicale et de grève...

Certains habitants des villes, de milieu modeste mais instruits et politisés, bientôt appelés « **sans-culottes** » veulent alors une nouvelle révolution, sociale. Quand, le **17 juillet 1791** après la fuite du roi, un groupe de Parisiens manifeste au Champ de mars, réclamant la déchéance du roi, La Fayette commandant la garde nationale fait tirer sur la foule.

3 - La Constitution de septembre 1791



En apparence, elle est fidèle aux principes de la Déclaration, souveraineté nationale et séparation des pouvoirs. Le **pouvoir exécutif** est confié au roi qui l'exerce à l'aide de six ministres choisis hors de l'assemblée. Le roi dirige la politique extérieure et peut mettre son veto à l'application d'une loi. **L'Assemblée législative**, élue pour deux ans, vote les lois, établit l'impôt et décide les dépenses.

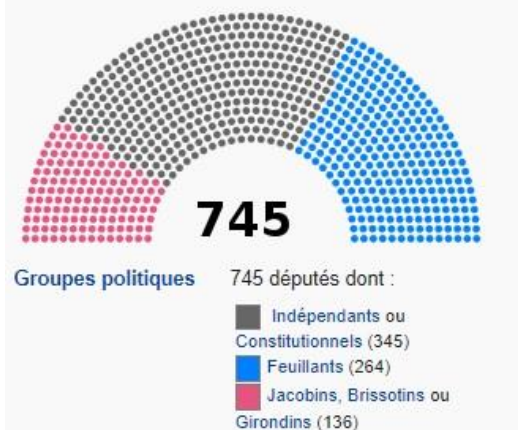
En réalité, elle est l'expression d'une double méfiance : **A l'égard du roi** : il ne peut dissoudre l'Assemblée, appeler des troupes auprès de lui, déclarer la guerre ou signer un traité sans l'accord de l'Assemblée. **A l'égard du peuple** : le système de suffrage retenu est *censitaire et à deux degrés* : les « citoyens actifs » choisissent des électeurs, lesquels désignent des députés, ces deux dernières

fonctions supposant l'acquittement d'un cens bien plus élevé.

4 – La chute du roi

a) La nouvelle assemblée

Après la promulgation de la constitution, l'assemblée se sépare, le **30 septembre 1791**. Le 1^{er} octobre se réunit la nouvelle assemblée, législative. Divisée de nouveau entre : à droite les **Feuillants** (264) (du nom de leur club), favorables à la monarchie constitutionnelle avec un pouvoir fort entre les mains du roi (nota le véto), au centre les



constitutionnels (345) qui vont hésiter entre les # tendances, qu'on appellera plus tard le **Marais**, à gauche les **Jacobins** (136), qui veulent l'abolition de la monarchie.

b) *La guerre et la fin de la monarchie*

A la suite des menaces exprimées par l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse, les députés leur déclarent la guerre le 20 avril 1792. Mais elle commence mal pour la France. L'armée est désorganisée : beaucoup d'officiers ont émigré, les troupes sont indisciplinées. Le 11 juillet, l'Assemblée proclame « la Patrie en danger », afin de multiplier les enrôlements.

Le 1^{er} août est connu à Paris le manifeste du général prussien Brunswick, qui somme les Parisiens de se soumettre au roi, sous peine d'une répression exemplaire. Pour beaucoup cela prouve le lien entre l'ennemi et le Louis XVI. Le 10 août, des soldats et des sans-culottes attaquent les Tuileries. Louis XVI et sa famille doivent se réfugier à l'Assemblée. Sous la pression de l'émeute, celle-ci suspend le roi, bientôt enfermé dans la prison du Temple.

Conclusion

La révolution de 1789 était avant tout une révolution bourgeoise. Si le peuple des villes a dans un premier temps marqué son soutien à la constituante, il s'en est détaché à mesure qu'il réalisait que ses intérêts étaient en contradiction avec ceux des députés cherchant à clore la révolution, à leur avantage. Ces derniers ont pour cela besoin du soutien du roi. Or, en guerre avec l'étranger, alors que se multiplient les tensions intérieures, en jouant la politique du pire, Louis XVI a donné au peuple l'occasion de prendre les initiatives et a précipité sa chute. Dans le système qu'ils devront maintenant mettre en place, les nouveaux députés savent qu'ils ne peuvent plus ignorer ce nouvel acteur politique qu'est le peuple, dont les représentants, les sans-culottes s'organisent.

TEST 2

1. Quel évènement met fin à l'Ancien régime politique ? Pourquoi ?
2. Même question pour l'Ancien régime social ?
3. A partir de vos réponses précédentes. Qui fait la Révolution en 1789 ?
4. Quelles sont les points communs et les différences entre l'assemblée des Etats généraux et l'assemblée constituante ?
5. Pourquoi le retour du roi à Paris marque-t-il une rupture ?
6. Quel est l'objectif de la Déclaration des droits de l'Homme ?
7. Pourquoi le roi s'oppose-t-il au nouveau système ? Avec quelles conséquences ?
8. Quelles sont les causes des problèmes avec le clergé ? Pourquoi vont-ils avoir de lourdes conséquences ?
9. Quels sont les éléments montrant que la révolution de 1789 n'avait pas de dimension sociale ? Quels sont les conséquences ?
10. Comment expliquer la chute de la Monarchie ?

C – La République (1792 – 1799)

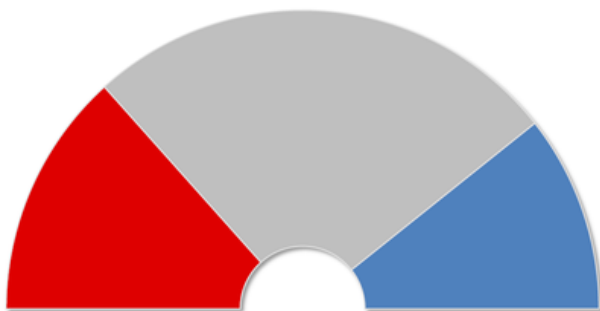
1 – La République jacobine (sept. 1792 – juil. 94)

a) *Les conséquences de la guerre*

Verdun, dernière place avant Paris, est assiégée le 30 août. Ces nouvelles enflamment la capitale. Du 2 au 6 septembre, les portes des prisons sont forcées, et 1300 personnes - beaucoup de réfractaires, mais aussi des nobles et des défenseurs des Tuileries - sont massacrées. Mais le **20 septembre**, à Valmy, le général Dumouriez, à la tête d'une armée de volontaires, repousse l'invasion. C'est la première **grande victoire nationale**, dans la mesure où elle est remportée non par des professionnels mais par des volontaires venus défendre leur pays mais aussi la communauté nationale et le nouveau système politique et social.

b) *La convention girondine (sept. 92 – juin 93)*

Le 21 septembre 1792, la Convention abolit la royauté. Le 22 septembre 1792 est le premier jour de l'An I de la République. Dans la nouvelle assemblée, deux groupes s'opposent sur la politique à mener. À droite, les **girondins**, attachés à la bourgeoisie, rejettent les revendications de la sans-culotterie. À gauche, les **montagnards**, dirigés par Danton, Marat et Robespierre, acceptent de prendre en compte les



Convention nationale
Elections législatives françaises de 1792

■ Montagnards [200]
■ Marais [389]
■ Girondins [160]

aspirations du mouvement populaire parisien.

De septembre 1792 à juin 1793, les girondins gouvernent avec le soutien des députés centristes de la Plaine. Le roi est jugé par la Convention. Condamné à mort, il est guillotiné le **21 janvier 1793**.

Mais la guerre continue. Au printemps 1793, les frontières sont à nouveau menacées. La Convention décrète la levée de trois cent mille hommes. De nombreux paysans refusent de partir à l'armée. En Vendée, une guerre civile oppose les « Blancs », paysans et nobles royalistes, aux « Bleus », républicains des villes.

À Paris, les sans-culottes exigent la taxation des denrées et l'adoption de mesures pour « terroriser les ennemis de la Révolution ». Le 2 juin 1793, à la suite d'une manifestation exigeant l'arrestation des députés girondins, accusés de trahir la Révolution, le marais rejoint les montagnards. Les Girondins, obligés de s'enfuir sont traqués et condamnés à mort.

c) *La Convention montagnarde (juin 1793-juillet 1794)*

Les royalistes livrent Toulon à la flotte anglaise, la contre-Révolution progresse en Vendée, les frontières sont menacées. Dans ce contexte, la Convention met la Terreur à l'ordre du jour : « pour vaincre, il faut terrifier les ennemis de l'intérieur » et délègue la réalité du pouvoir au **Comité de salut public** (14 membres dont Robespierre, Saint Just...) et au **Comité de sûreté générale** (chargé de traquer les suspects. On y trouve le peintre David...).

La loi des suspects permet d'arrêter quiconque peut mettre la révolution en danger. Elle entraîne l'arrestation de milliers de personnes. Le tribunal révolutionnaire juge sans appel. Il y a des massacres (noyades de Carrier à Nantes, prisonniers mitraillés à Lyon...). Cette politique permet de briser les révoltes intérieures (en Vendée, les colonnes infernales ont ravagé le pays). En juin 1794, les « soldats de l'an II » remportent la bataille de Fleurus.

Mais, le bilan de la Terreur est lourd (17 000 condamnés à mort, environ 200.000 victimes de la guerre civile).

2 – *La République bourgeoise (juil. 94 - nov. 99)*

a) *La fin des Montagnards*

Les Montagnards lancent des réformes sociales : école gratuite et obligatoire, redistribution des biens des suspects aux plus pauvres, abolition de l'esclavage dans les colonies. Ils mènent aussi des attaques violentes contre les religions, notamment catholique, accusée de nourrir la contre révolution : cela passe par la déchristianisation, le mariage civil, un nouveau calendrier destiné à effacer le temps chrétien (mois de trente jours, divisés en décades...)

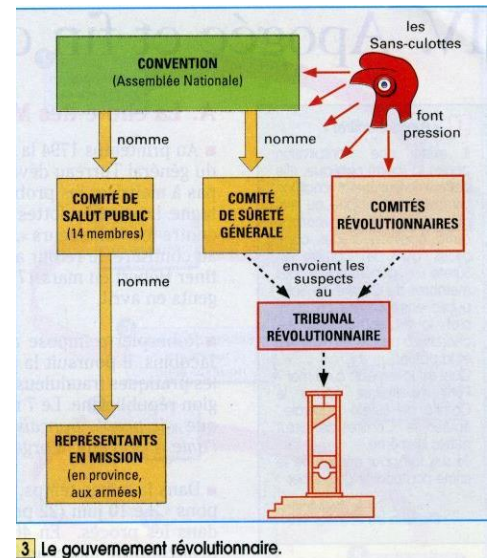
Mais la crise économique persiste, malgré la loi du maximum qui limite les baisses de salaires et plafonne les prix des marchandises. La crise politique est violente : les montagnards se déchirent : les « Enragés » qui veulent renforcer la Terreur, sont éliminés en mars 1794, puis ce sont les « Indulgents » dirigés par Desmoulins et Danton qui sont exécutés en avril. Robespierre perd le soutien des militants populaires et de la majorité des conventionnels. Le 9 Thermidor An II (27 juillet 1794), il est arrêté et guillotiné avec ses amis, dont St Just le 10.

b) *La convention thermidorienne (juillet 1794-octobre 1795)*

L'élimination de Robespierre donne le pouvoir aux modérés qui mettent fin à la Terreur : le gouvernement révolutionnaire est démantelé, les suspects sont libérés, le club des Jacobins est fermé, le maximum est aboli. La paix est signée avec les Vendéens. Le retour à la liberté économique et les rigueurs de l'hiver de l'an III (1794-1795) affament le peuple des villes. À Paris, le 20 mai 1795, une foule de sans-culottes envahit la Convention. Un député est tué mais la troupe écrase l'insurrection. C'est la fin de la sans-culotterie. Le 5 octobre, ce sont les monarchistes qui attaquent la Convention. Le jeune général Bonaparte (26 ans) mitraille les insurgés, faisant trois cents victimes...

c) *L'échec du Directoire (oct. 95 – nov. 99)*

Avant de se séparer, le 26 octobre 1795, les députés de la Convention ont rédigé la Constitution de l'an III qui institue le **Directoire**. Le suffrage censitaire est rétabli, le pouvoir législatif va à deux assemblées (Conseil des Cinq-cents et Conseil des Anciens) et le pouvoir exécutif à cinq Directeurs. Mais la majorité des citoyens est exclue de la vie politique et l'instabilité du régime s'accroît, d'autant plus que la fin de la terreur a permis un retour à une



opposition royaliste. Le luxe d'une minorité contraste avec la misère populaire et discrédite le régime.

Sans majorité politique stable, coincé entre les royalistes et les ultra-républicains, le Directoire gouverne difficilement et recourt à la répression.

En 1796, un mouvement révolutionnaire, bien implanté dans les milieux populaires dans un contexte d'exaspération sociale due à la vie chère, et à la corruption, la **Société des Égaux** foment le renversement du Directoire. Menée par François Noël Babeuf dit Gracchus Babeuf, la conjuration cherche à poursuivre la révolution, pour aboutir à la collectivisation des terres et des moyens de production, pour obtenir « la parfaite égalité » et « le bonheur commun ».

Ses chefs, arrêtés en 1797, sont condamnés à mort et exécutés et de nombreux partisans sont condamnés à la déportation.

De nombreux hommes issus de la politique mais aussi des milieux d'affaires, avides de stabilité, cherchent un homme fort capable de mettre fin au désordre. Aussi Sieyès, un des Directeurs, se tourne vers Bonaparte, qui rentre d'Égypte, et avec lequel il se met d'accord.

Le 18 brumaire (9 novembre 1799), des députés acquis à l'opération et prenant prétexte d'une agitation jacobine à Paris, décident que les conseils des Anciens et des 500 siègeront à Saint-Cloud sous la protection de Bonaparte.

Les députés, sous la pression de l'armée, sont mis dans l'obligation de confier le pouvoir exécutif à trois consuls provisoires : Bonaparte, Sieyès et Roger Ducos.

Conclusion

La Première République dure sept ans. Pourtant, derrière ce terme se cachent plusieurs pouvoirs successifs. Deux constitutions : celle de la Convention, jusqu'à la fin de la Terreur, puis celle du Directoire qui disparaît lors du coup d'Etat de Bonaparte, le 18 Brumaire (9 novembre) 1799.

La politique de la Convention elle-même recouvre plusieurs réalités successives et contradictoires : dominée d'abord par les Girondins modérés, elle passe après une série d'erreurs politiques entre les mains des Montagnards. C'est l'époque de la Terreur, mais aussi de la tentative de former une société la plus égalitaire et démocratique que la France ait connu jusque-là... Le tout sur fond de guerre avec le reste de l'Europe...

Après la chute des Montagnards et de leur chef, Robespierre, le pouvoir retourne entre les mains de la bourgeoisie conservatrice mais celle-ci, incapable de lutter contre une double opposition révolutionnaire et royaliste, préfère limiter sa propre liberté en confiant le pouvoir à un homme fort, qui garantisse leurs acquis contre tout risque de débordement populaire.

TEST 3

1. Quelles sont les grandes différences entre les Girondins et les Montagnards ?
2. Quelles sont les causes de la chute des Girondins ?
3. Quelles sont les causes de la Terreur ?
4. Robespierre est-il le seul responsable de la Terreur ?
5. Qu'appelle-t-on la Convention thermidorienne ?
6. Quelles sont les causes de l'échec du Directoire ?
7. Comment s'achève-t-il ?

III – Le Consulat et l'Empire (1799 – 1815)

A – La France napoléonienne

1 – Un retour vers l'Absolutisme ?

- a) Bonaparte
- b) La Constitution de l'An VIII
- c) La marche à l'Empire
- d) Le despotisme impérial

2 – La réorganisation du pays

- a) La paix intérieure
- b) L'économie et les finances
- c) Les masses de granit

B – Formation et effondrement de l'Empire

1 - L'Héritage de la Révolution

2 – L'Europe napoléonienne

- a) La conquête
- b) L'organisation de l'Empire

3 – La Chute

- a) Multiplication des oppositions
- b) L'agonie de l'Empire

Cent jours : Période de l'Histoire de France comprise entre le 1er mars (retour en France de l'empereur Napoléon I) et le 18 juin 1815 (défaite de Waterloo et seconde abdication)

Code civil : Rédigé sous la direction de Jean Etienne Portalis, promulgué le 21 mars 1804, il regroupe les lois relatives au droit civil français, c'est-à-dire l'ensemble des règles qui déterminent le statut des personnes, celui des

biens et celui des relations entre les personnes privées. Modifié et augmenté à de nombreuses reprises, il reste, aujourd'hui encore, le fondement du droit civil français et de nombreux Etats européens. C'est un texte fondamental dans la mesure où, chaque habitant du territoire français quelle que soit son origine, son milieu, sa richesse doit s'y conformer. Nous sommes donc bien dans l' « égalité en droit ».

Code pénal : Il dresse la liste des punitions en fonction des infractions constatées selon un principe : *pas de crime sans loi, pas de peine sans loi précédente*. S'il réduit le rôle du juge, puisqu'à tel délit, telle peine doit être prononcée, celui-ci conserve la possibilité de moduler le châtement, entre un minimum et un maximum laissé à son appréciation.

Concordat de 1801 : Accord entre le Saint-Siège et l'Etat français. La « religion catholique, apostolique et romaine sera librement exercée en France », les évêques sont nommés par le gouvernement mais reçoivent l'institution canonique du pape. Evêques et prêtres doivent ensuite prêter serment de fidélité au gouvernement. En échange de l'abandon des biens ecclésiastiques vendus depuis 1790, le « gouvernement assurera un traitement convenable aux évêques et aux curés ». Le régime concordataire prend fin en 1905 avec la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Conjuration des Egaux : Mouvement révolutionnaire prônant la répartition des biens et des moyens de production de façon égalitaire entre tous. Mené par Gracchus Babeuf, le mouvement ne survit pas à la mort de ses chefs en 1797. Considéré comme l'ancêtre du communisme.

Franc germinal : La Convention a défini, en 1795, le franc comme nouvelle unité monétaire et précise le poids des pièces à frapper. Mais ce n'est que sous le Consulat, par la loi du 7 germinal an XI (27 mars 1803) qu'a lieu la refonte générale des monnaies, mettant fin à la coexistence des pièces anciennes et nouvelles : un franc correspond à cinq grammes d'argent ou 290,32 milligrammes d'or fin.

Légion d'honneur : Elle a été instituée le 19 mai 1802 par Napoléon Bonaparte pour récompenser les mérites éminents militaires ou civils rendus à la Nation.

Masses de granit : Ensemble des dispositions prises entre 1800 et 1808 destinées à fixer de façon durable les apports de la Révolution, et à améliorer le fonctionnement du pays : la Légion d'honneur, l'éducation et le Code civil en sont les éléments les plus importants.

Paix d'Amiens : Traité conclu le 25 mars 1802 entre le Royaume-Uni et la France. Si la guerre reprend dès l'année suivante, la popularité du traité permet à Bonaparte de profiter de l'occasion pour organiser un plébiscite l'autorisant à devenir « consul à vie ».

Plébiscite : Consultation sur le désir d'une population à propos d'une importante décision. Forme de référendum qui consisterait à approuver ou non la politique d'une personne par l'intermédiaire de la question posée.

Républiques sœurs : Etats que la France révolutionnaire a créé en Hollande et en Italie entre 1795 et 1799, pendant le Directoire et le Consulat, après les victoires françaises sur les Autrichiens protecteurs des souverains italiens. Ces républiques sont organisées selon le modèle politique français, et la bourgeoisie locale y prend le pouvoir sous le contrôle des Français. Les républiques-sœurs doivent fournir une très importante contribution financière (qui tient du pillage) à la République française dont les armées les « protègent » d'un retour de leurs souverains.

III – Le Consulat et l'Empire (1799 – 1815)

Lorsqu'en 1799 Bonaparte présente la nouvelle Constitution, il déclare : « Citoyens, la Révolution est fixée aux principes qui l'ont commencée, elle est finie ». Ce discours annonce deux choses : d'une part que les grands acquis révolutionnaires seront maintenus et ensuite que la stabilité intérieure et extérieure du pays exige la paix.

La réorganisation des finances, des institutions, la recherche du consensus sur le plan diplomatique, politique, religieux... vont dans un premier temps poser Bonaparte en sauveur de la Révolution et de la Nation. Mais la dérive despotique du pouvoir interrompt le processus démocratique.

A – La France napoléonienne

1 – Un retour vers l'Absolutisme ?

a) Bonaparte

Né dans une famille de petite noblesse en 1769, un an après le rattachement de la Corse à la France, Bonaparte fait des études militaires à Paris. A 16 ans, il est lieutenant d'artillerie. Proche des Montagnards, il chasse en 1793 les Anglais de Toulon et devient général à 24 ans. Ecarté pour cause d'amitié avec Robespierre, il mate l'insurrection royaliste à Paris du 13 vendémiaire (oct. 95) et part en 1796 dans l'armée d'Italie où il brille par ses victoires parfaitement transmises à la population française grâce à une habile propagande. Parti en Egypte dont il prend le contrôle malgré des défaites (flotte détruite à Aboukir et infanterie à Saint-Jean d'Acre), il rentre précipitamment à Paris pour y réaliser ses ambitions politiques.

b) La Constitution de l'An VIII

L'**exécutif** est renforcé, concentré entre les mains de Bonaparte, nommé Premier Consul pour dix ans, assisté de deux autres consuls (Cambacérès et Lebrun). Le **législatif** est affaibli : divisé en 4 assemblées : Sénat garant de la légalité des lois, Conseil d'Etat chargé de rédiger les lois, Tribunat qui discute les lois mais ne les vote pas, Corps législatif qui vote mais ne discute

pas (les 300 muets). Le suffrage universel est rétabli mais élit des listes de propositions dans lesquelles les autorités choisiront. Le peuple est consulté par plébiscite.

La **justice** : les juges sont choisis par Bonaparte également. Chaque département a à sa tête un **préfet** obéissant directement à Bonaparte et les villes de plus de 5000 h. ont des maires désignés également par Bonaparte.

c) La marche à l'Empire

En 1802, la paix d'Amiens avec l'Angleterre lui assure une telle popularité qu'il se fait nommer par plébiscite consul à vie. En 1804, un complot royaliste visant à l'assassiner échoue. Il profite de l'émotion pour se faire proclamer par plébiscite empereur le 18 mai 1804, sacré en présence du pape le 2 décembre 1804 à Notre Dame. Il assure ainsi l'hérédité de sa charge.

d) Le despotisme impérial

La monarchie impériale se rapproche de celle de l'Ancien Régime : la famille Bonaparte règne partout où Napoléon distribue les couronnes. La docilité des députés qui approuvent les textes, est récompensée par des dons de terres... Il reconstitue une aristocratie, espérant y attirer des membres de l'ancienne noblesse, qui reste méfiante. La police de Fouché renseigne grâce aux mouchards, censure, surveillance, ouvre le courrier... La presse est censurée, comme le théâtre... Le catéchisme impérial est institué et la culture et les arts doivent glorifier le régime.

2 – La réorganisation du pays

a) La paix intérieure

Il offre la paix à tous : Girondins, Montagnards, réfractaires... Les émigrés peuvent rentrer et des postes administratifs leurs sont confiés. Pour résoudre la question religieuse : signature du **Concordat** le 15 juillet 1801 : la religion catholique est celle de la majorité des Français mais n'est plus la religion d'Etat. Le pape renonce aux propriétés du clergé, vendues comme biens nationaux. Les évêques doivent tous démissionner et sont renommés par Bonaparte, le pape leur donnant l'investiture. Le système fonctionne jusqu'en 1905.

b) L'économie et les finances

La Banque de France créée en 1800 contrôle la monnaie. Le franc germinal (1801 : 5gr d'argent) permet de redonner confiance dans la monnaie, car convertible en or ou en argent. Les impôts sont recalculés et confiés à un personnel compétent. De plus, le pouvoir passe des commandes auprès des fabriques et relance ainsi l'économie (coton, chimie, sidérurgie, grands travaux (adduction d'eau dans Paris).

c) Les masses de granit

Ce terme évoque les fondations destinées à fixer les apports de la révolution de façon solide. L'**Éducation** avec la création des lycées en 1802 pour former notables et officiers. La **légion d'honneur** (1802) doit permettre de rassembler une nouvelle élite distinguée par ses mérites. Surtout, le **Code Civil** de 1804, composé de 2281 articles rédigés de façon claire et précise consolide les acquis révolutionnaires : liberté individuelle, religieuse, égalité devant l'impôt, accès à toutes les charges. Il est suivi du Code pénal (1810), qui, en fixant des peines égales pour tous, consacre la fin de la société d'ordres.

B – Formation et effondrement de l'Empire

L'histoire des rapports de Napoléon avec l'Europe ne se résume pas à des guerres. L'empereur a fortement modifié les rapports sociaux et politiques, propageant les idéaux révolutionnaires. Même si le régime s'effondre, de nombreux principes subsistent.

1 - L'Héritage de la Révolution

Après la victoire de Valmy le 20 septembre 1792, des territoires sont peu à peu annexés. En 1795, ce sont les premières grandes victoires de Bonaparte en Italie. On crée partout des constitutions équivalentes à celles de la France du Directoire. En 1801, la France compte 108 départements.

2 – L'Europe napoléonienne

a) La conquête

La Paix d'Amiens ne dure qu'un an. L'Angleterre s'inquiète en effet du développement de la puissance française sur le continent, risquant de ruiner son commerce. Elle organise et finance des coalitions. Après des tentatives de débarquement en Angleterre et la défaite de Trafalgar le 21 octobre 1805, Napoléon se concentre sur le continent. Victoire d'Austerlitz (décembre 1805) contre Prusse et Autriche... Nouvelles victoires en 1806 et 1807 contre la

Prusse (Iéna 1806) qui est occupée et la Russie (Friedland 1807). En 1806, il organise un blocus contre l'Angleterre, l'obligeant à contrôler toutes les ouvertures maritimes : conquête de l'Espagne (1808) et du Portugal.

b) L'organisation de l'Empire

L'Empire français compte 130 départements. S'y ajoutent les **Etats vassaux**, administrés par des membres de la famille de Bonaparte. Au départ les armées révolutionnaires, puis la Grande armée ont été souvent accueillies favorablement car elles annonçaient vouloir renverser l'Ancien Régime. Mais les territoires sont pillés et les jeunes forcés de s'enrôler, ce qui provoque des soulèvements. Cependant, la diffusion du Code civil rendra le retour en arrière difficile, après la chute de l'Empire.

3 – La Chute

a) Multiplication des oppositions

* **à l'extérieur** : le blocus oblige Napoléon à contrôler de plus en plus de territoires : en 1808, la prise de **Rome** entraîne son excommunication par le pape. **En Espagne**, la résistance s'appuie sur le clergé et la population très croyante. La répression est épouvantable. La Russie accepte de moins en moins l'obligation d'acheter à la France, et l'interdiction de commercer avec l'Angleterre.

* **à l'intérieur** : Le blocus ruine la bourgeoisie portuaire (9 navires quittent Marseille en 1811 contre 330 quatre ans auparavant). La bourgeoisie reproche la confiscation des libertés politiques, qui n'est plus compensée par l'expansion commerciale. La conscription vide les campagnes des bras nécessaires. Dans les villes, les ouvriers au chômage sont mécontents.

b) L'agonie de l'Empire

La campagne de Russie est la première défaite personnelle de Napoléon. En juin 1812, il lance une offensive avec 600 000 h. Les Russes font une politique de la terre brûlée. Napoléon entre à Moscou après la sanglante victoire de Borodino en septembre. Mais la ville est incendiée le 19 octobre. La retraite fait 400 000 morts. Dès lors les défaites s'enchaînent. Le 6 avril 1814, Napoléon abdique et part pour l'île d'Elbe. Le même jour, Louis XVIII entre en France. Impopulaire, Mal conseillé par la haute noblesse, il devient vite impopulaire en remplaçant les officiers d'Empire par des nobles rentrés de l'étranger la veille, en substituant au drapeau tricolore le drapeau blanc à fleur de lys, en annonçant vouloir rétablir les privilèges.

Le 1^{er} mars 1815, Napoléon, de retour de l'île d'Elbe, est accueilli dans l'enthousiasme. Mais le 18 juin 1815 il est vaincu à Waterloo. Le 22 après sa nouvelle abdication, il est déporté à Sainte Hélène où il meurt en 1821.

Conclusion

Bonaparte, ambitieux et grand stratège a su en 8 ans se façonner un Empire regroupant la quasi-totalité de l'Europe. Si, malgré le retour à une certaine forme d'absolutisme, le régime a conservé longtemps l'approbation des masses et de la bourgeoisie, c'est qu'il n'a jamais remis en question un certain nombre d'acquis de la Révolution, comme l'abolition des privilèges. Le Code Civil en est l'illustration. De plus, personne n'est insensible à la politique impériale prestigieuse. Avec l'abdication de Napoléon commence la période de la restauration. Mais un retour à l'Ancien Régime est devenu impossible. La monarchie devra maintenant faire avec les acquis de la Révolution : la noblesse a perdu le monopole politique que le Tiers Etat entend bien partager. Enfin les bouleversements politiques et sociaux confiant des responsabilités à une classe bourgeoise de plus en plus entreprenante créent les conditions favorables à la révolution industrielle à venir.

TEST 4

1. En quoi le régime de Napoléon se rapproche-t-il de l'Ancien régime ?
2. Quels sont les éléments qui montrent que Napoléon a intégré des éléments fondamentaux issus de la Révolution ?
3. Pourquoi le Concordat est-il un document important ?
4. Quel est le grand intérêt de la légion d'honneur ?
5. Quelles sont les différentes causes de la chute de l'Empire ?

Chapitre II L'Europe entre restauration et révolution (1814 – 1848)

A - L'Europe transformée (1789-1815)

- 1 - Les conséquences de la Révolution française et de l'empire en Europe
- 2 - L'éveil du sentiment national en Europe
- 3 - Le congrès de Vienne et la réorganisation de l'Europe
- 4 - Un retour en arrière pourtant impossible

B – La monarchie constitutionnelle en France (1814 – 1848)

- 1- La restauration (1814 – 1830)
- 2 – La monarchie orléaniste (1830-1848)

C - Les mouvements des nationalités en Europe (1815 – 1848)

- 1- Les succès limités de 1830
- 2 - Le Printemps des peuples de 1848

Mots importants :

Carbonari : membres des sociétés secrètes luttant pour l'unité italienne. Les libéraux français ont formé un mouvement similaire appelé la charbonnerie. Le terme vient des charbonniers et forestiers auxquels ces sociétés ont emprunté certains rites initiatiques.

Concert européen : concertation permanente entre les grandes puissances pour maintenir entre elles un équilibre, garant de la paix en Europe.

Confédération germanique : organisée par le congrès de Vienne, elle rassemble 38 États allemands et dispose d'une Diète fédérale (*Bundesrat*) installée à Francfort et présidée par l'Autriche.

Droit d'adresse : droit de critiquer le gouvernement accordé aux députés une fois par an, en réponse au discours du roi à l'ouverture de la session parlementaire.

Jeune Italie : mouvement fondé en 1831 par Mazzini dont le but est un soulèvement général pour faire de l'Italie une république unitaire.

Légitimité dynastique : principe selon lequel le pouvoir appartient légitimement à la dynastie ayant régné sur un pays, et non au peuple souverain.

Libéralisme : issu de la philosophie des Lumières et diffusé par la Révolution française, veut fonder la société sur la liberté individuelle. L'État doit garantir les libertés fondamentales ; les citoyens forment la nation, qui détient la souveraineté. L'État doit limiter ses interventions dans l'économie, fondée sur les libertés de propriété et d'entreprise, sur la libre concurrence entre les entreprises et le libre-échange entre les nations.

Nation : groupe qui a conscience d'être uni par un passé commun. Cette unité se définit sur le plan politique (territoire, État, citoyenneté) et culturel (langue, religion, traditions, etc.). Au XIX^e siècle, le terme **nationalité** désigne une nation privée d'État, un peuple qui aspire à sa reconnaissance en tant que nation souveraine. Le **principe des nationalités**, c'est donc le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Quadruple-Alliance : alliance des quatre grandes puissances européennes contre Napoléon, puis pour réorganiser l'Europe (Royaume-Uni, Autriche, Russie, Prusse).

Question sociale : ensemble des problèmes posés par la misère et le chômage faisant l'objet d'un débat politique.

Réactionnaire : qui refuse le changement, qui veut restaurer l'Ancien Régime, contre-révolutionnaire.

Régime parlementaire : régime fondé sur un équilibre entre le pouvoir exécutif, qui peut dissoudre le Parlement, et le pouvoir législatif, qui peut renverser le gouvernement (celui-ci est responsable devant le Parlement).

Restauration : nom donné en France, en Italie et en Allemagne à la période 1815-1830, marquée par la restauration des monarchies autoritaires.

Risorgimento : terme italien (« renaissance », « résurrection ») désignant le mouvement d'unification de l'Italie.

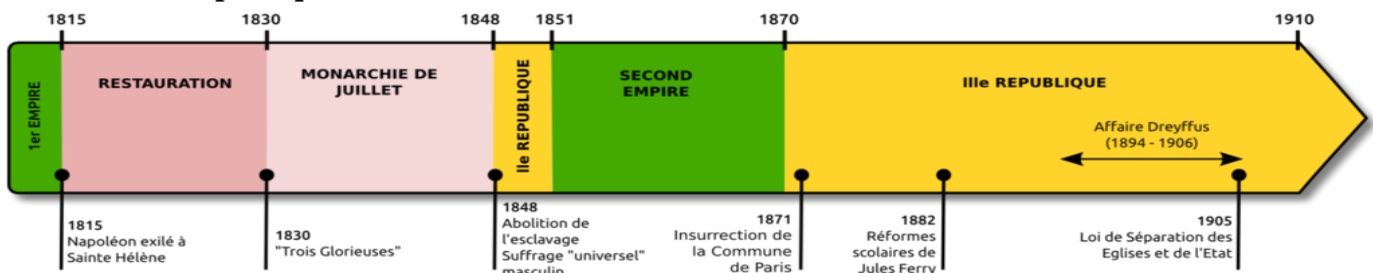
Sainte alliance : traité signé en 1815 de coopération entre le roi de Prusse, l'Empereur d'Autriche, le roi d'Angleterre et le tsar Alexandre I^{er}

Suffrage censitaire : système où le droit de vote est limité, car fondé sur le cens (sur le montant des impôts), par opposition au suffrage universel.

Trois glorieuses : révolution en France en juillet 1830

Zollverein : union douanière entre les différents États allemands, initiée par la Prusse en 1831.

Evolution politique de la France de 1815 à 1914



Chapitre II L'Europe entre restauration et révolution (1814 – 1848)

A - L'Europe transformée (1789-1815)

1 - L'éveil du sentiment national en Europe

Les Etats conquis par la Révolution et l'Empire sont dotés de constitutions similaires à celle de la France. Napoléon impose à travers l'Europe une administration centralisée, le Code civil, l'abolition de la féodalité, les lycées, le système métrique... Mais ces territoires sont victimes de pillages, de réquisitions. Le refus de cette domination française en Espagne, en Allemagne, puis en Russie, entraîne l'émergence d'une conscience nationale.

2 - Le congrès de Vienne et la réorganisation de l'Europe

a) La nouvelle Europe de 1815

En 1815, alors même que Napoléon est de retour pour les 100 jours et qu'il subit la défaite de Waterloo, se tient un grand congrès diplomatique à Vienne destiné à remanier la carte de l'Europe après la liquidation de l'Empire napoléonien et instaurer une paix durable. Les débats sont dominés par les grandes puissances qui ont triomphé de Napoléon : la Russie, l'Autriche, la Prusse et l'Angleterre. Le chancelier autrichien Metternich, très attaché aux principes monarchiques et violemment hostile à la révolution, joue un rôle déterminant.

L'acte final du congrès, adopté le 9 juin 1815, redessine la carte de l'Europe: l'**Angleterre** renforce sa suprématie maritime par l'acquisition d'îles ; la **Russie** domine l'Europe orientale, l'**Autriche** l'Europe centrale et une partie de l'Italie ; la **Prusse** obtient des gains territoriaux ; la **France** est contenue dans des frontières étroites par la création d'Etats-tampons, destinés à empêcher toute tentative d'expansion (royaume des Pays-Bas, confédération helvétique, royaume de Sardaigne...).

La carte de l'Europe est donc redessinée sans tenir compte des aspirations des peuples. Le peuple allemand est divisé entre les 39 Etats de la Confédération germanique. L'Italie, morcelée, est contrôlée par l'Autriche. Quant à la Pologne, elle est démembrée et placée sous la domination du tsar de Russie.

b) L'Europe de la Sainte Alliance

Au terme du congrès, les souverains scellent une union fondée sur des "liens d'une fraternité véritable et indissoluble". Cette "**Sainte Alliance**" prévoit des réunions diplomatiques destinées à empêcher toute contestation des mesures décidées à Vienne en 1815. Les souverains, nouveaux gendarmes de l'Europe, peuvent décider d'intervenir dans les affaires intérieures d'un Etat en cas de menaces révolutionnaires. A partir de 1815, plusieurs interventions ont lieu pour écraser les agitations libérales ou nationales à travers l'Europe.

4 – Un retour en arrière pourtant impossible

De nombreuses réformes introduites dans les différents pays européens lors de la domination napoléonienne restent en vigueur : le Code civil est appliqué en Italie et en Allemagne ; la féodalité est définitivement abolie en Europe de l'Ouest. Dans cette partie du continent, des constitutions ont été adoptées, l'égalité juridique des individus est garantie et les libertés publiques sont assurées.

Cependant, dans les pays où a été imposée la restauration de l'ordre ancien, la tradition révolutionnaire demeure dans les esprits. Les poètes, les écrivains, les musiciens et les intellectuels montrent, dans leurs œuvres, les aspirations libérales et nationales des peuples de l'Europe. Quant au mouvement des nationalités, il émerge chez tous les peuples déçus par les frontières imposées au congrès de Vienne, comme les Polonais, les Allemands ou les Italiens.

B – La monarchie constitutionnelle en France (1814 – 1848)

1- La restauration (1814 – 1830)

a) La Charte de 1814

Le comte de Provence, frère cadet de Louis XVI, en exil depuis 1791, a pris le titre de Louis XVIII. Prudent, il tente une réconciliation entre les nostalgiques de l'Ancien Régime revenus d'exil « dans les fourgons de l'étranger », les bourgeois et les soldats fidèles aux acquis de la Révolution. Une Charte est « octroyée » par Louis XVIII à « ses sujets ». C'est pourtant une constitution déguisée, véritable contrat entre le peuple et le souverain. Les principes de 1789 sont confirmés : reconnaissance des libertés fondamentales : d'opinion, de la presse et des cultes, même si la religion catholique retrouve le statut de religion d'État ; assurance de l'égalité civile devant la loi, la justice, l'impôt ; accession de tous à tous les emplois.

Le contrôle parlementaire à l'image du modèle anglais est établi : le roi détient encore l'essentiel du pouvoir : la totalité de l'exécutif et le choix des ministres. Il a l'initiative des lois mais leur adoption revient aux deux chambres : le **bicamérisme** s'impose dans la vie politique. **La Chambre des pairs** (nommés à titre héréditaire) et la **Chambre des députés** votent les lois et le budget. Le suffrage censitaire réduit le « pays légal » à moins de 100 000 électeurs pour 30 millions d'habitants ; il faut acquitter 300 francs de taxes directes pour être électeur et 1 000 francs pour être éligible.

b) Une France divisée

Tout au long de la période, des actes de violence alternent d'un bord à l'autre. En 1815, des centaines de bonapartistes sont massacrés à Marseille. Mais les adversaires de la monarchie mènent aussi des actions isolées comme en 1820 l'assassinat du duc de Berry, fils de Charles X, par un républicain, ou les complots orchestrés par la Carbonnerie, société secrète qui rassemble des bonapartistes et des républicains.

c) Le règne de Charles X (1824 – 1830)

Le comte d'Artois, intronisé sous le nom de Charles X en 1824, reste prisonnier d'une tradition révolue qu'il affiche très vite en se faisant sacrer à Reims en 1825. Il s'entoure des membres du clergé et de la noblesse nostalgiques de l'Ancien régime. Son projet visant à indemniser les nobles ayant fui la révolution choque l'opinion. Le 26 juillet 1830, à la suite de tensions avec la Chambre des députés, opposée à un retour de plus en plus affiché vers l'absolutisme, il publie quatre ordonnances : limitation de la liberté de la Presse, modification du système électoral par une augmentation du cens, dissolution de l'Assemblée, nomination de ses proches aux postes importants.

Les 27, 28 et 29 juillet, au cours de trois journées appelées les **Trois Glorieuses**, des barricades sont dressées dans Paris par les étudiants, les employés, les petits patrons, les ouvriers, et les anciens combattants de l'Empire. Le 29 juillet, les insurgés s'emparent du Louvre et Charles X doit prendre la route de l'exil.

Inquiets du retour de la République, et d'un débordement populaire, des députés de la haute bourgeoisie menés par Adolphe Thiers, choisissent dans l'urgence de confier la couronne au duc d'Orléans, cousin du roi, qui accepte. Le 31 juillet 1830, Louis-Philippe accompagné de La Fayette alors âgé de 77 ans, est acclamé par la foule au balcon de l'Hôtel de Ville. Il est proclamé « roi des Français par la grâce de Dieu et la volonté nationale »

2 – La monarchie orléaniste (1830-1848)

a) Les fondements du régime

Le nouveau roi a 57 ans lorsqu'il accède au pouvoir. Son père, Philippe-Égalité, conventionnel sous la Révolution, a voté la mort de Louis XVI. Lui-même a combattu à Valmy. Il donne ainsi des gages à ceux qui se réclament encore de 1789 et qui s'accommodent d'un monarque, pourvu qu'il soit « citoyen », « roi des Français » et non de droit divin. Le drapeau tricolore remplace le drapeau blanc. La Charte est révisée, limitant le pouvoir royal. Le roi continue à nommer le président du Conseil et les ministres mais il n'est plus seul à avoir l'initiative des lois. Le cens est abaissé.

b) Multiplication des tensions

Les mouvements d'agitation sociale provoqués par les conditions économiques sont nombreux. A Paris durement éprouvé par l'épidémie de choléra de 1832, qui fait 20 000 victimes, les manifestations des ouvriers du quartier du Marais sont sauvagement réprimées. A Lyon, en 1834, l'armée tire sur les ouvriers de la soie ou « canuts », qui manifestent contre la baisse des salaires. Il y a 600 morts et 10 000 arrestations. Les légitimistes, partisans du retour sur le trône du petit fils de Charles X, le duc de Bordeaux (Henri V), refusent de reconnaître l'« usurpateur ». Une tentative de soulèvement orchestrée par sa mère, la duchesse de Berry, en 1832 échoue. Le roi parvient aussi à échapper à plusieurs attentats.

c) Le blocage du « système »

A partir de 1840, François Guizot devient l'homme fort du gouvernement. Il fait de nombreuses réformes économiques et sociales : il fonde l'enseignement primaire public, obligeant les communes de plus de 500 habitants à ouvrir une école de garçons et une école de filles dans toute commune de plus de 800 habitants. Il accorde le monopole de l'exploitation des lignes ferroviaires aux compagnies qui les construisent, accélérant l'industrialisation du

pays. Mais son refus obstiné d'abaisser le cens électoral fixé à 200 francs et qui limite à 240 000 le nombre d'électeurs lui vaut une impopularité croissante auprès de la bourgeoisie républicaine.

C - Les mouvements des nationalités en Europe (1815 – 1848)

1- Les succès limités de 1830

a) L'indépendance de la Grèce et de la Belgique

Dès 1821, les Grecs se soulèvent contre les Turcs de l'Empire ottoman. A travers l'Europe, un vaste mouvement d'opinion exprime l'admiration pour l'héroïsme du peuple grec, menacé d'écrasement par les Turcs. En mars 1822 sur l'île grecque de Chios, le massacre de civils par l'armée dure deux semaines, fait 23 000 morts et 50 000 personnes sont vendues comme esclaves. Les grandes puissances, divisées, ne réagissent pas dans un premier temps. Puis le tsar Alexandre I^{er} décide d'intervenir et bat les armées turques. Il impose lors du traité d'Andrinople (1829) l'indépendance de la Grèce.

En Belgique, une révolution menée en août 1830 par les catholiques et les libéraux belges contre la tutelle des Pays-Bas aboutit à l'indépendance du pays grâce à l'appui de la France et de l'Angleterre. La dénomination officielle du « roi des Belges », et non « roi de Belgique », marque l'empreinte de la Révolution : La constitution précise que « tous les pouvoirs émanent de la nation » : les Belges ne sont pas les sujets du roi et ce dernier ne les dirige pas : il est le garant des institutions fondées et menées par les Belges eux-mêmes..

b) L'échec des autres soulèvements

Bientôt, toute l'Europe est secouée par des troubles et des révolutions. Mais c'est l'échec. Une révolution en Pologne contre le joug imposé par la Russie est écrasée sans pitié par le tsar en avril 1831.

Dans les Etats italiens, un mouvement de *Risorgimento* (« réveil ») s'organise au sein de sociétés secrètes : les Carbonari. Les soulèvements de 1831 sont facilement réprimés par l'Autriche. Ces insurrections, auxquelles prennent part essentiellement des étudiants, des militaires et la jeune bourgeoisie en écartant les masses populaires, ne parviennent pas, à quelques exceptions près, à s'imposer et elles sont durement réprimées.

En Allemagne, malgré la répression de l'agitation des années 1830-1832 par l'Autriche, la Russie et la Prusse, le mouvement des nationalités continue de se développer. En 1834, une union douanière regroupant l'ensemble des Etats allemands (*Zollverein*) est établie par la Prusse. C'est un premier pas vers l'unification de l'Allemagne.

2 - Le Printemps des peuples de 1848

Le 22 février 1848 éclate à Paris une Révolution qui renverse en quelques jours la monarchie constitutionnelle de Louis-Philippe. Elle a un énorme retentissement dans les élites européennes. Prenant peur de la contagion révolutionnaire, les monarques concèdent des Constitutions à Berlin, Munich, Vienne, Turin... C'est « *le printemps des peuples* ».

a) En Autriche Hongrie

À Budapest, à la suite d'un mouvement contre la domination autrichienne, mené par un militant indépendantiste, Kossuth, les Hongrois obtiennent un ministère autonome. A Prague, un congrès rassemblant des représentants de tous les peuples slaves de l'Empire, des Tchèques aux Croates exige l'égalité de droits avec les Autrichiens. L'empereur Ferdinand 1er s'incline et accorde par la *Charte de Bohème*, l'égalité civile et administrative des Tchèques et des Allemands, proclame la liberté de la presse, et promet une Constitution. Un regain d'agitation oblige l'empereur à s'enfuir de Vienne et à autoriser l'élection au suffrage universel d'une Assemblée constituante. Mais l'armée reprend le contrôle. La répression est brutale, tant à Prague, qu'en Hongrie. Les chefs révolutionnaires sont exécutés et l'autorité impériale est restaurée avec énergie. Ferdinand 1er, qui avait dû s'enfuir devant les émeutiers, abdique au profit de son jeune neveu François-Joseph 1er (20 ans).

b) En Italie

En Italie, les nouvelles de Paris et plus encore de Vienne entraînent de nouveaux soulèvements contre le pouvoir Autrichien à Milan et à Venise. À Rome, le pape Pie IX lui-même est chassé par les révolutionnaires avec brutalité. Une République romaine est proclamée. Le roi de Piémont-Sardaigne, Charles-Albert 1er, se posant en champion de l'unité italienne, entre en guerre contre l'Autriche avec l'aide du grand-duc de Toscane et du roi des Deux-Siciles (Naples). Mais leur armée est finalement battue et Charles-Albert 1^{er} doit abdiquer en faveur de

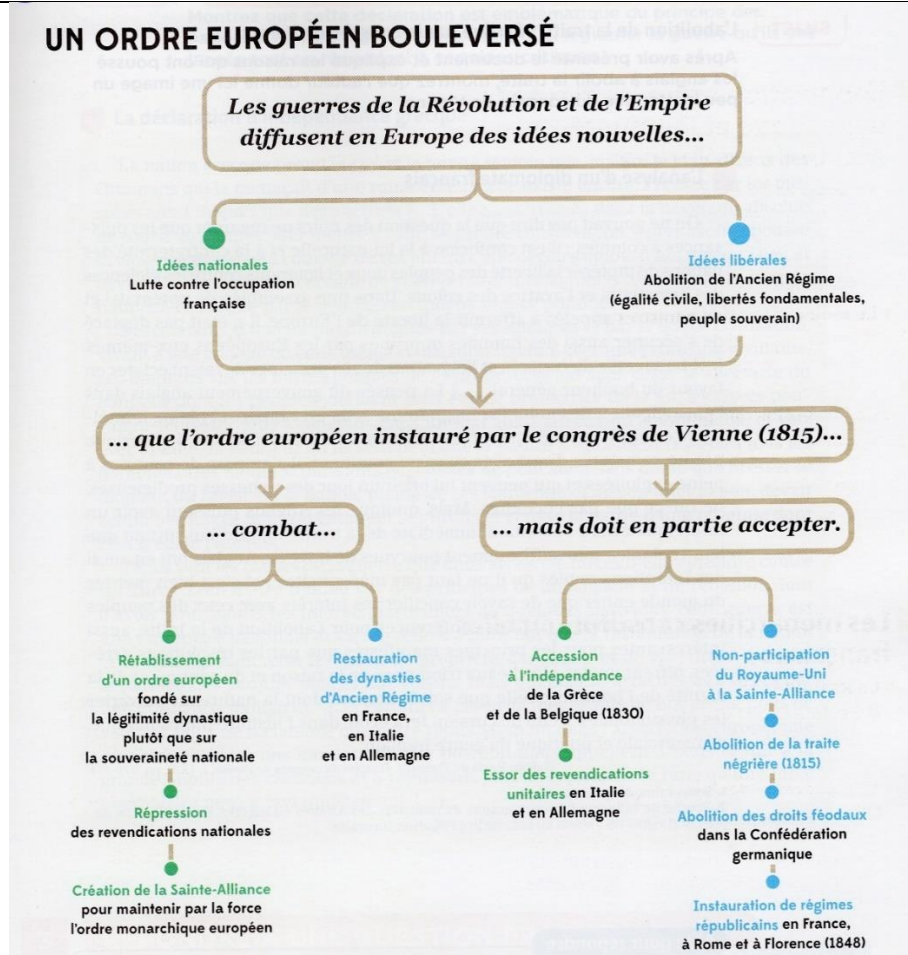
son fils, Victor Emmanuel II. La République romaine prend fin après une expédition française de soutien au Pape, votée par l'Assemblée nationale française et avec le soutien de Louis-Napoléon, alors président de la Deuxième République française.

c) *En Allemagne*

L'Allemagne divisée n'échappe pas à la contagion. A l'appel des libéraux, une Assemblée nationale constituante est élue au suffrage universel, par tous les Allemands. Elle se réunit à Francfort le 18 mai en vue d'instituer un gouvernement fédéral. Mais le roi de Prusse, pressenti pour diriger cet Empire refuse, ne voulant pas d'un pouvoir issu d'une assemblée élue. Le Parlement est dissout et le mouvement est écrasé dans tous les Etats allemands.

Résumé

La carte de l'Europe est redessinée à Vienne en 1814-1815 sur les ruines de l'empire napoléonien. L'Autriche de Metternich s'allie à la Russie et à la Prusse pour garantir le maintien d'un ordre social conservateur. En France, la monarchie est restaurée. Louis XVIII octroie une charte visant à concilier le retour aux symboles de l'Ancien Régime avec le maintien de certains acquis de la Révolution et de l'Empire. Les insurrections libérales et nationales qui éclatent dans les années 1820 sont lourdement réprimées. Seuls les Grecs obtiennent leur indépendance avec l'aide de la France, de la Russie et du Royaume-Uni. En 1830, les Trois Glorieuses, qui aboutissent à l'avènement de Louis-Philippe, provoquent une poussée révolutionnaire en Allemagne, en Italie et en Pologne, tandis que la Belgique acquiert son indépendance. La répression qui s'accroît n'entrave toutefois pas la circulation des hommes et des idées politiques. En 1848, une nouvelle vague révolutionnaire s'abat sur l'Europe. C'est le « Printemps des peuples ».



TEST 5

1. Quelles sont les grandes décisions adoptées au Congrès de Vienne ? En quoi sont-elles contraires au principe des nationalités ? Donnez des exemples.
2. Peut-on parler d'un retour complet à la situation d'avant la Révolution pour les différents peuples et Etats d'Europe ?
3. Qu'est ce qui nous montre que Louis XVIII cherche à revenir à certains aspects de l'Ancien Régime mais prend aussi en compte des éléments issus de la révolution ?
4. Quelles sont les erreurs commises par Charles X qui entraînent la révolution de 1830 ? Pourquoi les Républicains évoquent-ils ensuite une « Révolution confisquée » ?
5. Quelles sont les grandes différences entre Charles X et Louis-Philippe dans la conception du pouvoir ?
6. Qu'est-ce que le mouvement des nationalités ? Quelles sont ses conséquences positives et négatives ?
7. A partir du graphique ci-dessus, rédigez une petite synthèse du chapitre

Chapitre III La Seconde République et le Second Empire en France (1848 – 1870)

A – La Seconde République (1851 – 1852)

1 – La révolution de 1848 en France

2 – L'échec du régime

B - Le Second Empire 1852-1870

1 - L'empire autoritaire

2 – Vers l'Empire libéral

C – Réussites et échecs de la politique extérieure

1 – La guerre de Crimée

2 – Le soutien à l'unité italienne

3 - Les échecs diplomatiques

Mots importants :

Ateliers nationaux : chantiers de travaux publics organisés par l'État pour employer les ouvriers au chômage.

Banquet républicain : repas organisé par des républicains pour contourner l'interdiction de réunions politiques durant la monarchie de Juillet.

Candidats officiels : soutenus par le gouvernement, ils sont les seuls à bénéficier pour leurs affiches du papier blanc utilisé par l'administration.

Candidature officielle : Pratique électorale consistant, pour le pouvoir, à appuyer publiquement des candidats et à les favoriser au détriment des autres.

Césarisme démocratique : régime qui prétend établir un lien direct entre l'empereur et le peuple, en référence au modèle romain de Jules César.

Parti de l'Ordre : parti réunissant les royalistes (légitimistes et orléanistes), rejoints par certains républicains modérés par peur des « rouges ».

Plébiscite : Procédure d'approbation utilisée par un régime autoritaire, différent du référendum, qui est une consultation démocratique.

Chapitre III La Seconde République et le second empire en France (1848 – 1870)

A – La Seconde République (1851 – 1852)

1 – La révolution de 1848 en France

a) Les causes de la révolution de 1848

A la fin des années 1840, accentuée par de mauvaises récoltes qui provoquent une flambée des prix alimentaires et une crise industrielle qui a privé des milliers de travailleurs de toute ressource, la situation politique se dégrade fortement. Refusant d'élargir le corps électoral limité à 300 000 électeurs par le suffrage censitaire, dans un pays de 36 millions d'habitants, Louis Philippe se coupe d'une large partie de la bourgeoisie qui, depuis 1789, exige de participer activement au pouvoir. Dans ces conditions, il suffit d'une étincelle pour mettre le feu aux poudres. Le mécontentement touche à la fois les bourgeois souhaitant des réformes politiques et les ouvriers voulant des réformes sociales.

b) La chute de la monarchie : les journées de février 1848

Interdits de réunion, les Républicains ont pour habitude d'organiser des banquets qui sont en réalité des lieux de débat politiques. Le 22 février 1848, l'interdiction d'un de ces banquets provoque une manifestation qui tourne à l'émeute. Le 23 février, la garde nationale se rallie aux émeutiers. Dans la soirée, des hommes de troupes, débordés par les manifestants, ouvrent le feu pour se protéger. Les 52 morts de cette fusillade transforment le mouvement en insurrection générale. Le 24 février, Paris se couvre de barricades et il y a fraternisation des ouvriers, les « blouses » et des bourgeois « les chemises » contre le régime.

Louis-Philippe qui ne veut pas tirer sur le peuple, abdique et se réfugie en Angleterre. Lamartine proclame la République à l'Hôtel de Ville de Paris. Un gouvernement provisoire est immédiatement nommé, composé de Républicains, avec le souci de ne pas se faire voler leur révolution comme leurs aînés de 1830 et des « Trois Glorieuses ».

2 – L'échec du régime

a) L'œuvre du gouvernement provisoire

Dans un climat d'enthousiasme, le gouvernement provisoire de la nouvelle République prend une série de mesures essentielles. La liberté de presse et de réunion est rétablie, la peine de mort pour raisons politiques est abolie. Des Ateliers nationaux sont créés le 28 février pour procurer aux chômeurs un petit revenu en échange d'un travail symbolique.

Le gouvernement publie le 2 mars, un décret réduisant d'une heure la durée de la journée de travail pour tous les salariés. Elle tombe à dix heures à Paris et à onze en province.

Une assemblée constituante élue **les 23 et 24 avril** au suffrage universel par les citoyens de plus de 21 ans doit donner au pays des institutions stables. Le 27 avril 1848, avant que ne se

réunisse la nouvelle assemblée, le gouvernement publie les décrets d'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises à l'initiative du ministre des Colonies Victor Schoelcher.

b) Le retour à l'ordre

Les élections ont lieu dans la précipitation. Dans les campagnes, les paysans votent massivement pour les notables, le vote se faisant sur des registres et non à bulletin secret. Cela a pour résultat d'amener à l'Assemblée une forte majorité de députés conservateurs légitimistes et orléanistes, bonapartistes... Méfiants à l'égard du peuple ouvrier de Paris, ils se regroupent dans un « *Parti de l'Ordre* ».

En juin 1848, les Ateliers nationaux, considérés comme des foyers de la Révolution, sont fermés. Lors des journées de juin (23-26 juin), se déroule la plus terrible des batailles de rues que connut Paris. Les représailles militaires sont terribles : 11 000 prisonniers dont 4 000 déportés en Algérie, et 3000 fusillés, avec pour résultat de couper la IIe République de sa base populaire. On ne parle plus désormais de réformes sociales. Le décret du 2 mars sur la journée de dix heures est abrogé.

Au scrutin présidentiel du 10 décembre, le discrédit dans lequel sont tombés les républicains permet au prince Louis-Napoléon Bonaparte, neveu de l'Empereur, de se faire élire président de la République. L'Assemblée qui a l'essentiel des pouvoirs, lance une purge des Républicains les plus militants.

La loi Falloux de 1850 permet aux congrégations catholiques d'ouvrir en toute liberté un établissement scolaire avec les enseignants de leur choix. Elle soumet les établissements publics et les instituteurs au contrôle des autorités administratives et des curés.

Une loi de 1850 restreint le suffrage universel par l'obligation d'avoir résidé au moins trois ans dans un canton pour pouvoir y voter. Les électeurs, qui étaient près de 10 millions en 1848, ne sont plus que 7 millions (dans un pays de 35 millions d'habitants).

Le président Louis-Napoléon-Bonaparte, soutient discrètement l'action de son gouvernement et de l'Assemblée mais soigne sa popularité, parcourant le pays et multipliant les discours. Ainsi il prépare le moment où il pourra renverser la République discréditée par ses outrances.

TEST

1. Pourquoi les bourgeois et les ouvriers se retrouvent-ils ensemble pour faire la révolution de 1848 ?
2. En quoi les premières mesures adoptées vont-elles dans le sens d'une société plus juste ?
3. Comment s'explique ensuite le succès du Parti de l'Ordre ?
4. Pourquoi est-ce Louis Napoléon Bonaparte qui remporte les élections présidentielles ?
5. Pourquoi la politique du parti de l'ordre va-t-elle couper le milieu populaire de la République ?

B - Le Second Empire 1852-1870

Louis-Napoléon Bonaparte dirige la France du coup d'Etat de 1851 à la défaite de Sedan en 1870. D'abord très autoritaire, le régime se libéralise. Pendant ces deux décennies, la France se transforme plus vite qu'à aucune autre époque de son histoire. Elle s'ouvre à la révolution industrielle, se dote d'infrastructures et pose les bases d'un empire colonial.

1 - L'empire autoritaire

a) Du coup d'Etat à l'Empire

La Constitution l'empêchant de se présenter pour un second mandat, Louis-Napoléon, fait un coup d'Etat. Dans la nuit du 1^{er} au 2 décembre 1851, date anniversaire de la victoire d'Austerlitz et du couronnement de Napoléon 1^{er}, l'armée qui lui est acquise prend le contrôle de Paris. Des députés sont arrêtés et l'armée vient rapidement à bout des quelques barricades érigées dans la capitale. Une fusillade sur les Grands boulevards fait de 100 à 300 morts.

Le 21 décembre, un plébiscite donne avec 92 % de OUI, une légitimité populaire au Coup d'Etat. En novembre 1852, le Sénat, aux ordres du pouvoir, vote pour un rétablissement de l'Empire, décision approuvée par plébiscite, à 97 % des voix (mais une abstention de 20 %). Le 2 décembre l'Empire est proclamé, mais il n'y a pas de cérémonie de sacre.

b) Les premières mesures

Les départements sont sévèrement contrôlés par l'armée et 15000 opposants sont condamnés dont 9500 déportations en Algérie. La liberté de la presse est limitée. L'Université est surveillée et les chaires d'histoire et de philosophie, jugées contestataires, supprimées.

En 1858, Orsini, un réfugié italien tente d'assassiner l'Empereur « traître » à la cause de l'Italie. Trois bombes sont lancées sur la calèche impériale près de l'Opéra. L'attentat échoue

mais dès le lendemain, la loi de Sûreté générale permet de traquer et de bannir ceux qui ont subi antérieurement une condamnation. La France est placée sous surveillance policière.

c) *La nouvelle constitution*

Napoléon III gouverne avec des ministres qu'il choisit. Il propose seul les lois et le budget, que le Corps législatif vote sans pouvoir s'y opposer. Il est composé de 270 députés élus au suffrage universel masculin pour « aider » le chef de l'État à diriger le pays. Les députés favorables au régime obtiennent une « candidature officielle » et un financement de leur campagne. Le Sénat comprend 150 membres de droit (cardinaux, maréchaux, amiraux) ou nommés par l'Empereur.

d) *Une certaine popularité du régime*

Le Bonapartisme est soutenu par les paysans et les ouvriers. L'amélioration de la production et la hausse des prix agricoles dans les campagnes, la reprise économique dans les villes en plein essor industriel y contribuent. Les voyages en province, les fêtes impériales, mais aussi un intérêt affiché pour les conditions ouvrières et paysannes, séduisent.

L'ancien « parti de l'ordre » est satisfait de la fin du péril social. La bourgeoisie rallie aussi le régime d'autant que la relance économique sert ses intérêts. L'Église est un relai efficace. Le budget du culte est augmenté, des églises et des cathédrales s'édifient.

4 – *Vers l'Empire libéral*

a) *Un assouplissement*

En 1859, l'empereur amnistie les victimes du coup d'État. Sur le plan politique, les ministres doivent défendre devant les députés les projets de loi du gouvernement. En 1860, le Corps législatif obtient le droit d'adresse en réponse au discours du trône. Aux élections suivantes, en 1863, une trentaine d'opposants sont élus. **La loi du 25 mai 1864 légalise le droit de grève et en 1868, la presse retrouve sa liberté.**

b) *Les conséquences de l'ouverture*

Les républicains et les libéraux se réveillent. Sur le terrain social, on assiste à la naissance d'un mouvement ouvrier séduits par le marxisme révolutionnaire. Les grèves deviennent, de plus en plus dures. L'Empereur vieillit et malade ne maîtrise plus la situation, d'autant qu'il est fragilisé par sa politique extérieure. De plus, la prospérité économique s'essouffle. Les élections de 1869 donnent 45% de voix à l'opposition. Napoléon III en prend acte et appelle au gouvernement Émile Ollivier, le chef du « tiers parti », qui rassemble les orléanistes et les républicains modérés. Mais la défaite de Sedan (2 septembre 1870) entraîne la chute du régime en 48 heures.

3 – *Une politique économique ambitieuse*

La société française s'est transformée sous l'impulsion de Napoléon III plus vite qu'en aucune autre période de son histoire. C'est à cette époque qu'elle accomplit sa révolution industrielle. L'empereur prend lui-même en main la politique économique et sociale du gouvernement. Dès 1852, il participe à la création du Crédit foncier, un organisme de prêt chargé de faire des avances de fonds aux propriétaires. S'ensuit la création des premières grandes banques de dépôt comme le Crédit Lyonnais (1863) et la Société Générale (1864).

De grands centres métallurgiques comme Le Creusot sont créés de toutes pièces. Eugène Schneider en fait un centre de construction mécanique et d'armement, utilisant les techniques de pointe. La France se couvre d'un réseau dense de voies ferrées, passant en 18 ans de 3 000 à 20 000 kilomètres. L'empereur apporte aussi son appui au percement du canal de Suez.

Dans le domaine maritime sont créées les Messageries maritimes (1851) et la Compagnie générale transatlantique (1862). Le commerce est stimulé par l'invention et la multiplication des « Grand magasins » : le Bon Marché (1854), Le Printemps et La Samaritaine (1865).

L'empereur engage la rénovation de la capitale confiée au baron Haussmann, préfet de la Seine de 1853 à 1870. Les quartiers médiévaux disparaissent au profit de larges avenues aérées, bordées d'immeubles en pierre de taille. À l'image de Paris plusieurs grandes villes comme Lyon et Marseille s'agrandissent et sont remodelées en profondeur. Le niveau de vie s'améliore dans les campagnes.

C – *Réussites et échecs de la politique extérieure*

1 – *La guerre de Crimée*

Napoléon III s'engage dans une guerre en Crimée (1854 – 1856), aux côtés du Royaume-Uni (pour la première fois depuis sept siècles) et de l'empire ottoman, contre la Russie pour le contrôle de la Mer Noire. Après presque un an de siège, la victoire de Sébastopol (1855) est acquise et le Congrès de la paix de Paris marque le retour de la France sur la scène européenne.



Au Sénégal, au Cambodge, en Cochinchine, en Nouvelle-Calédonie, la marine militaire jette les bases d'un nouvel empire colonial qui sera étendu sous la III^e République. Napoléon III, en visite à Alger en 1860 et 1865 se prononce pour l'accès aux algériens de la citoyenneté française et bloque les confiscations des terres arabes par les colons, ce qui déclenche une hostilité profonde de ces derniers pour le régime.

2 – L'unification italienne

Il apporte ensuite son soutien au roi Victor Emmanuel II de Piémont-Sardaigne, et à premier ministre Cavour, pour l'unification et l'indépendance de l'Italie face à l'Autriche. Les victoires de Solférino et Magenta en juin 1859, entraînent le départ des Autrichiens de la plupart des territoires italiens. La France obtient en remerciement l'annexion de Nice et de la Savoie, avec le consentement de leurs habitants.

En 1860, Giuseppe Garibaldi lance « l'expédition des Mille » pour rattacher par soulèvement populaire le royaume des Deux-Siciles au royaume de Piémont - Sardaigne. Le 17 mars 1861, le royaume d'Italie est proclamé ; Victor-Emmanuel II devient roi d'Italie.

Mais Napoléon III protège toujours les États pontificaux contre les tentatives de Garibaldi et l'Italie doit attendre la défaite française de Sedan en 1870 pour que Rome devienne la capitale de l'Italie unifiée, le 1^{er} août 1871.

3 - Les échecs diplomatiques

a) Le Mexique

En 1861, Napoléon III envoie l'armée pour faire pression sur le nouveau président du Mexique, Juárez, qui refuse de rembourser ses dettes à la France. Les États-Unis, étant fragilisés par la guerre de Sécession, il projette de prendre le contrôle du pays et d'en confier la couronne à l'archiduc Ferdinand-Maximilien, frère de l'empereur autrichien François-Joseph 1^{er}. La résistance mexicaine est telle qu'en avril 1866, Napoléon III rapatrie son armée en catastrophe. Ferdinand-Maximilien est fusillé par les Mexicains en juin 1867.

b) La Prusse

Le chancelier prussien, Bismarck, annexe des provinces allemandes à la Prusse, par des guerres contre le Danemark (1864) et l'Autriche (victoire de Sadowa en 1866). Souhaitant rattacher celles du Sud, il multiplie les provocations contre la France, pour amener Napoléon III, à lui déclarer la guerre.

En 1870, un prince de la famille du roi de Prusse Guillaume I^{er}, se porte candidat au trône d'Espagne. La France redoute l'encerclement et demande à Guillaume I^{er} de s'opposer à cette candidature. Celui-ci le fait, mais le chancelier Bismarck durcit volontairement la réponse du roi dans la « dépêche d'Emms » et la transmet à la presse, ce qui est considéré comme un

affront par la France. Le 19 juillet 1870, la France déclare la guerre à la Prusse. Mal préparée, l'armée française est rapidement vaincue. Le **2 septembre 1870**, la capture de Napoléon III à Sedan entraîne la chute de l'Empire.

Le **18 janvier 1871**, dans la galerie des Glaces du château de Versailles, Guillaume 1^{er} proclame la naissance de l'Empire allemand dont Guillaume Ier devient empereur. Par le **traité de Francfort** (19 mai 1871), la France cède l'Alsace (sauf le Territoire de Belfort) et le nord de la Lorraine à l'Empire allemand.

Résumé

La révolution de février 1848 proclame une république démocratique et sociale. Elle décrète le suffrage universel masculin, l'abolition de l'esclavage, la fin de la peine de mort en matière politique et le droit au travail. Mais l'espoir de réconciliation des Français est brisé par la répression de l'insurrection populaire de juin 1848, qui effraie les campagnes et détourne les ouvriers du régime. Un tournant conservateur se produit, accentué par l'élection de Louis-Napoléon Bonaparte à la présidence et d'une majorité conservatrice à l'Assemblée.

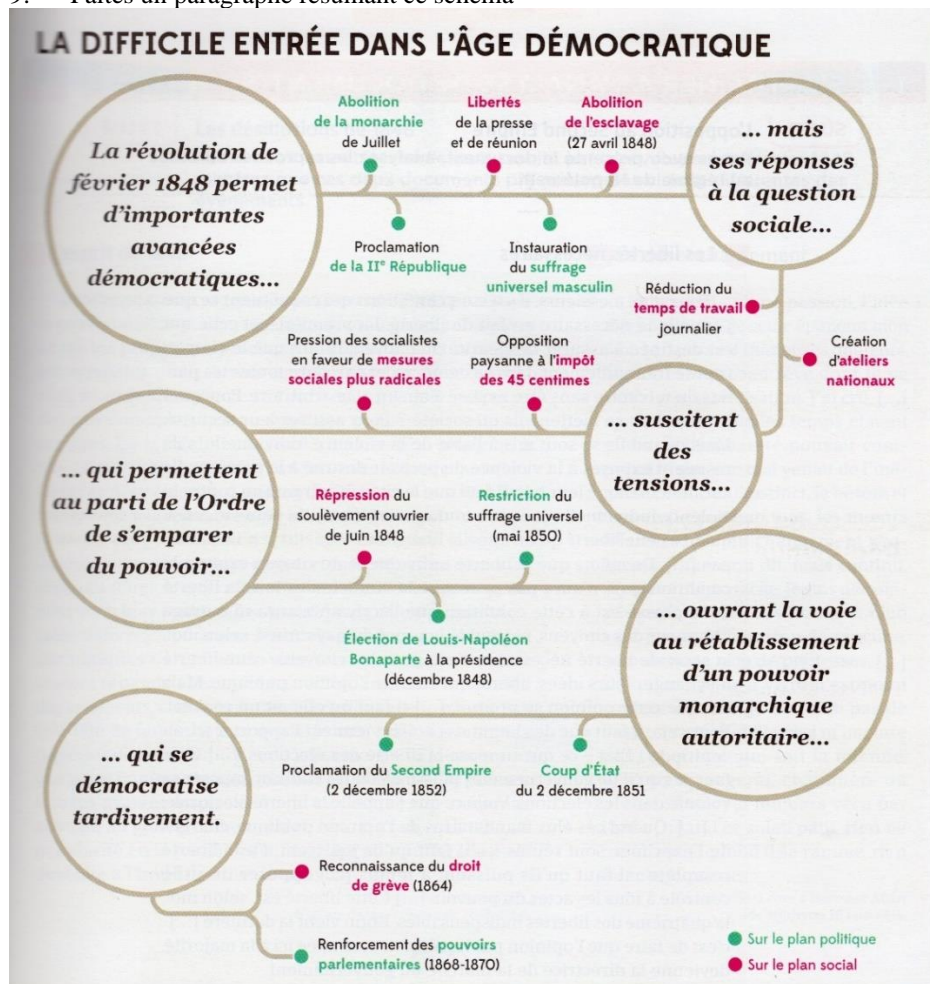
Un an après le coup d'État du décembre 1851 Louis Napoléon se fait proclamer empereur sous le nom de Napoléon III. D'abord très autoritaire, le régime se libéralise dans les années 1860 et les oppositions se renforcent. En 1870, la défaite de Sedan entraîne la chute du Second empire.

Cette période est aussi celle de l'industrialisation de la France sous l'impulsion du pouvoir et des investisseurs. Les industries textiles et métallurgiques se multiplient suscitant un fort exode rural.

La victoire franco-britannique lors de la guerre de Crimée redonne à la France son rang de puissance en Europe. Défenseur du principe des nationalités, Napoléon III facilite la naissance du royaume d'Italie (1861), au terme d'une guerre contre l'Autriche. Mais sa politique extérieure n'est pas toujours une réussite : l'expédition du Mexique est un fiasco et Napoléon III est vaincu par la Prusse en 1870.

TEST 6

1. Quelles sont les causes du Coup d'Etat de Louis Napoléon Bonaparte ?
2. Quelles sont les premières mesures prises par le nouvel empereur sur le plan politique ?
3. Pourquoi peut-on parler de « césarisme » ?
4. Comment expliquer la popularité du régime ?
5. Quelles sont les initiatives économiques et sociales prises par Napoléon III ?
6. Pourquoi peut-on parler d'une vraie évolution politique dans les années 1860 ?
7. Quelles ont été les grandes réussites de la France sur le plan extérieur ?
8. Quels sont ses plus grands échecs ?
9. Faites un paragraphe résumant ce schéma



Chapitre IV – La mise en œuvre du projet républicain**A – La fondation de la III^e République****1 – La proclamation de la République****2 – La naissance du régime**

- a) *La défaite*
- b) *Une assemblée monarchiste*
- c) *La commune de Paris (mars-mai 1871)*

3 – La chute des monarchistes

- a) *Orléanistes - légitimistes*
- b) *L'amendement Wallon (1875)*
- c) *La constitution de 1875*

B – La République s'enracine (1879 – 1914)**1 – La République opportuniste (1879 – 1885)**

- a) *Une République modérée*
- b) *Les lois fondamentales*
- c) *Les Hussards noirs de la République*

2 – La République divisée par les crises

- a) *La crise boulangiste (1887 – 1889)*
- b) *Le scandale de Panama et la crise anarchiste (1892 – 1895)*
- c) *L'affaire Dreyfus (1898 – 1906)*

3 – Le conflit entre la République et l'Église

- a) *Une Église proche des monarchistes*
- b) *La mise en place progressive de la laïcité dès 1880*
- c) *La loi de séparation de l'Église et de l'État*

Mots importants :

Anarchistes : partisans de l'anarchie, pour qui la liberté individuelle passe par le rejet de toute autorité (celle de l'État, de l'Église ou du patron).

Antiparlementarisme : opposition au régime parlementaire et au régime d'assemblée, considérés comme favorisant la corruption, l'indécision et l'instabilité ministérielle.

CGT : Confédération générale du travail. Centrale syndicale française fondée en 1895.

Cléricalisme : idéologie visant à donner au clergé un statut public et un rôle politique.

Communards : partisans de la Commune. Ce terme, utilisé par les historiens, était à l'origine péjoratif et peu employé. On parle à l'époque de « fédérés », en référence à l'uniforme de la fédération de la garde nationale qu'ils portaient.

Commune : municipalité élue organisant la démocratie directe dans une ville. Pour l'extrême gauche en 1870-1871, la France doit devenir une fédération de communes libres.

Démocratie libérale : régime politique fondé sur les principes de 1789 (égalité civile, libertés fondamentales, souveraineté nationale) et sur les acquis ultérieurs de la démocratie (suffrage universel).

Garde nationale : milice de citoyens créée en 1789 et réorganisée en 1830 qui joue un rôle décisif dans les événements de la Commune. Elle est définitivement dissoute par la loi du 30 août 1871.

Laïcisation : politique volontaire d'un État visant à ôter tout rôle public aux Églises et à cantonner la religion à la sphère privée.

Ligues : mouvements politiques privilégiant l'action dans la rue, souvent violente, par opposition aux partis politiques fondés sur l'action parlementaire.

Nationalisme : exploitation politique du sentiment national. En France, le terme désigne le nationalisme agressif de l'extrême droite par opposition au patriotisme républicain.

Ralliement : acceptation du régime républicain par les catholiques (qui étaient jusque-là liés à la droite monarchiste) à l'appel du pape Léon XIII en 1890-1892.

SFIO : Section française de l'Internationale ouvrière, fondée en 1905 et rassemblant la grande majorité des socialistes français.

Versaillais : royalistes favorables à l'installation de l'Assemblée à Versailles et à la répression de la Commune.

Personnages importants :

Georges Boulanger (1837-1891) : Général très populaire en raison de ses positions hostiles à l'Allemagne, il critique fortement le régime parlementaire accusé de faiblesse. Ministre de la Guerre en 1886, élu triomphalement député de Paris en 1889, il renonce à un coup d'État et se suicide en Belgique en 1891.

Georges Clemenceau (1841-1929) : Député radical en 1871, redoutable orateur et ardent dreyfusard, il est président du Conseil de 1906 à 1909, puis de nouveau en novembre 1917. Il se consacre tout entier à l'effort de guerre et devient très populaire. Surnommé le « Père la Victoire », il négocie le Traité de Versailles avec les Alliés en 1919. Il est battu aux élections présidentielles de 1920.

Jules Ferry (1832-1893) : Avocat, député républicain et anticlérical, il est plusieurs fois ministre et chef du gouvernement de 1879 à 1885. Il fait adopter les lois scolaires (1881-1882), les lois sur les libertés publiques et mène une importante politique de conquête coloniale.

Léon Gambetta (1838-1882) : Fils d'un commerçant génois immigré, Léon Gambetta devient avocat. Républicain, il s'oppose vigoureusement au Second Empire. En 1870, ministre de l'Intérieur du gouvernement de

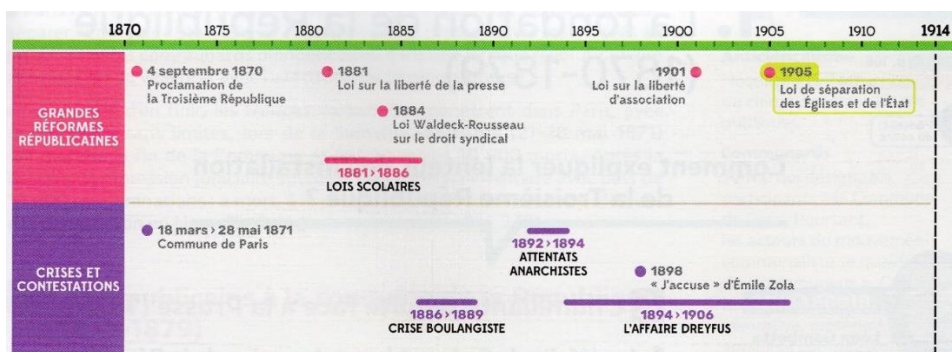
la Défense nationale, il organise la résistance face à l'armée prussienne. Partisan d'une poursuite des combats, il ne permet pas aux républicains de gagner les élections de février 1871.

Patrice de Mac Mahon (1808 – 1893) : Militaire, héros de la guerre de Crimée puis de Magenta, blessé à Sedan. Connu pour ses opinions légitimistes, il est élu président de la République, à la suite de la démission de Thiers, dans l'attente d'une restauration de la monarchie. Après le succès électoral des républicains de 1876, le président dissout la Chambre des députés, mais le nouveau scrutin conforte la majorité républicaine. Il démissionne le 30 janvier 1879.

Adolphe Thiers (1797-1877) : Journaliste libéral, acteur des Trois Glorieuses et membre du gouvernement sous la monarchie de Juillet puis sous la Deuxième République. Après le coup d'État du 2 décembre 1851, il s'oppose à Napoléon III. Le 17 février 1871, il est élu « chef du pouvoir exécutif » par l'Assemblée nationale à majorité monarchiste. Il mène les négociations avec la Prusse, et l'écrasement de la Commune. Il est ensuite choisi comme Président de la République (1871-1873).

Forces politiques sous la III^e République, entre 1879 et 1914

Tendance politique	Personnalités	Idées politiques
Droite nationaliste	Le général Boulanger, Maurice Barrés, Charles Maurras	Elle naît avec la crise boulangiste et se structure pendant l'affaire Dreyfus. Elle rassemble des gens venus de tendances diverses autour d'un programme antilibéral, antiparlementaire et antisémite. Organisée en ligues, c'est une droite populiste.
Droite libérale	Adolphe Thiers	Elle s'organise avec les anciens orléanistes qui acceptent une république parlementaire, mais conservatrice sur le plan social. Elle défend le libéralisme face à la montée des idées socialistes.
Républicains modérés	Léon Gambetta, Jules Ferry, Jules Grévy,	Au pouvoir de 1879 à 1899, ils sont favorables à des réformes graduelles. « <i>Il faut se garder de vouloir tout tenter à la fois.</i> » (Gambetta, 1881)
Radicaux	Emile Combes, Georges Clemenceau, Ferdinand Buisson	Au pouvoir de 1899 à 1914, ils forment l'aile gauche républicaine. Attachés à la propriété individuelle, mais prônant des réformes sociales, très anticléricaux, ils évoluent vers le centre une fois au pouvoir.
Socialistes	Jean Jaurès, Jules Guesde	Affaiblis après la Commune, ils réapparaissent en 1879. Ils sont divisés en deux principales tendances : les socialistes révolutionnaires et les socialistes réformistes (qui croient en la possibilité de réformes sociales au sein de la république). En 1905, ils se rassemblent dans la SFIO.
Extrême gauche	Louise Michel, Octave Mirbeau	Animée par les anarchistes, elle n'est pas représentée au Parlement. Elle s'exprime par l'action syndicale de la CGT et parfois par le terrorisme



Chapitre IV – La mise en œuvre du projet républicain

Depuis la Révolution française, monarchies, empires, républiques, tous plus ou moins libéraux et/ou autoritaires, se succèdent jusqu'à la chute du Second Empire, le 4 septembre 1870 et la proclamation de la III^e République. Celle-ci peine à s'installer, face à des oppositions nombreuses monarchistes ou bonapartistes, mais aussi en raison de divisions des Républicains eux-mêmes sur la nature du régime.

A – La fondation de la III^e République

1 – Un régime né de la défaite

Le 2 septembre, les armées prussiennes capturent Napoléon III à Sedan et marchent sur Paris. La nouvelle est connue des Parisiens dans la nuit du 3 au 4 septembre 1870. La foule envahit le Palais Bourbon et l'Assemblée législative proclame le début de la III^e République. Un gouvernement de Défense nationale est formé, mais la guerre continue.

Le 19 septembre 1870, la capitale est encerclée par les Prussiens et bombardée chaque jour. Le blocus dure cinq mois, dans le froid et la faim. Le ministre de l'Intérieur, Léon Gambetta, s'envole en ballon vers Tours afin d'organiser la résistance, mais tous les efforts de

reconquête échouent. Le gouvernement est contraint de négocier. Paris capitule le 28 janvier 1871. L'armistice prévoit que les troupes françaises de la capitale doivent être désarmées et les canons abandonnés aux Allemands. La population parisienne, qui a douloureusement résisté, perçoit cette capitulation comme une véritable trahison de la part du gouvernement.

2 - Une assemblée monarchiste

Une assemblée nationale constituante doit être élue afin de pouvoir signer la paix. Les élections se tiennent le 8 février 1871 dans une atmosphère dramatique. Les monarchistes, favorables à la paix avec la Prusse, l'emportent partout sauf dans les grandes villes, terres de la gauche, et dans l'Est. Au total, sur 638 élus, on compte environ 396 monarchistes (218 orléanistes et 178 légitimistes) et 242 républicains divisés entre radicaux (20) et modérés (222).

L'Assemblée nationale se réunit à Bordeaux le 12 février. Le 17 février 1871, Adolphe Thiers, est élu « chef du pouvoir exécutif de la République française ». Celui-ci a déjà une longue carrière politique : en 1830 il avait persuadé Louis-Philippe de prendre le pouvoir, avant d'être pendant dix ans l'homme fort du régime.

Les préliminaires de paix sont signés à Versailles le 26 février. La France doit céder l'Alsace-Lorraine à l'Allemagne, verser un tribut de 5 milliards de franc-or et ouvrir Paris aux troupes allemandes. Le traité de paix définitif est signé à Francfort le 12 mai 1871.

3 - La commune de Paris (mars-mai 1871)

La Commune de Paris est une période insurrectionnelle de l'histoire de Paris qui dure un peu plus de deux mois, du 18 mars 1871 à la « Semaine sanglante » du 21 au 28 mai 1871.

Pendant le siège de Paris, les habitants s'étaient cotisés pour acheter des canons pour défendre la ville. Ces canons étaient entreposés sur la colline de Montmartre. Thiers, se doutant du risque de révolte des Parisiens, veut les récupérer. Mais ces derniers empêchent la troupe du général Lecomte de s'en emparer, le 18 mars 1871. Son exécution marque le début de la Commune. Thiers et le gouvernement quittent Paris pour Versailles.

A Paris, la population est appelée à élire un gouvernement de la ville, composé de Républicains, voire d'anarchistes, qui mettent en place immédiatement des mesures sociales révolutionnaires, pour aider les plus pauvres (moratoires sur les loyers, école pour tous...). Face à la répression orchestrée par Thiers et le gouvernement, les *communards* tentent de résister mais la Commune est renversée au cours de la **Semaine sanglante** (du 21 au 27 mai 1871). La répression versaillaise est féroce. Du côté de l'armée régulière, un millier de morts ; du côté des fédérés, 20 000. La plupart des tués de la Semaine sanglante ont été fusillés sans jugement.

4 - La chute des monarchistes

a) Orléanistes - légitimistes

La majorité monarchiste est profondément divisée sur la forme du régime : les **légitimistes**, partisans du comte de Chambord, Henri V, petit-fils de Charles X et fils du duc de Berry assassiné à Paris le 13 février 1820, veulent restaurer la société de l'Ancien Régime. A l'opposé, les orléanistes partisans du comte de Paris, petit-fils de Louis-Philippe, restent attachés au libéralisme politique et économique.

Adolphe Thiers jugé trop proche des Républicains, est renversé le 24 mai 1873, remplacé par le maréchal légitimiste Mac-Mahon.

b) L'amendement Wallon (1875)

Face aux débats sans fin et à l'inflexibilité du comte de Chambord, le député Henry Wallon présente un amendement en février 1875 : "*Le président de la République est élu à la pluralité des suffrages par le Sénat et la Chambre des députés réunis en Assemblée nationale. Il est élu pour 7 ans, il est rééligible.* C'est une façon de faire rentrer la nature du régime dans la constitution. Le soutien des Orléanistes à cette mesure permet d'adopter le texte à une voix de majorité (353 contre 352).

En décembre 1875, la constitution de la troisième république enfin achevée, l'Assemblée est dissoute. Pendant ce temps, les Républicains ont été très actifs. Ils rassurent l'électorat paysan sur la stabilité du nouveau régime et remportent les élections de 1876. A ce moment, les légitimistes ne sont plus que 24 à l'Assemblée.

c) La constitution de 1875

Le suffrage universel masculin est la source de tous les pouvoirs. Le Sénat, comme le président de la République sont élus au suffrage indirect par une poignée de citoyens français.

L'Assemblée nationale et le Sénat désignent le président du Conseil (Premier ministre) qui doit alors disposer d'une majorité dans les deux assemblées pour obtenir l'investiture.

B – La République s'enracine (1879 – 1914)

1 – La République opportuniste (1879 – 1885)

a) Une République modérée

Les républicains s'emparent de tous les pouvoirs et de l'Administration. Majoritaires à la Chambre des députés et au Sénat, maîtres du gouvernement depuis décembre 1877, ils élisent Jules Grévy à la présidence de la République après la démission du maréchal de Mac-Mahon, le 30 janvier 1879. Les gouvernements épurent l'administration en renvoyant les monarchistes.

b) Les lois fondamentales

Le retour, en 1879, des pouvoirs publics de Versailles à Paris marque bien la rupture avec la monarchie. Les bustes de Marianne, figure de la République, reviennent dans les mairies. La Marseillaise redevient hymne national en 1879, et le 14 juillet est reconnu comme fête nationale en 1880. La même année, l'amnistie des communards illustre la volonté de recréer l'unité nationale autour des valeurs de la République modérée.

Les grandes libertés républicaines sont restaurées. En 1881, la liberté de réunion, la liberté de la presse. La loi de 1882 accorde à tous les conseils municipaux le droit d'élire leurs maires, sauf pour Paris, qui conserve ses préfets. Enfin, en 1884, la loi Naquet autorise le divorce et la loi Waldeck-Rousseau sur la liberté d'association professionnelle reconnaît l'existence des syndicats ouvriers.

c) La place de l'école

L'école est un enjeu essentiel pour les républicains. Il s'agit de faire de l'école républicaine l'instrument de promotion sociale de tous les citoyens, et de mettre fin à la mainmise de l'Église sur l'école en inculquant aux jeunes Français les valeurs républicaines.

Les lois Ferry de 1881 et 1882 instaurent un enseignement primaire, laïque et gratuit, pour tous les enfants de 6 à 14 ans. Les écoles se multiplient, de même que les Écoles normales, destinées à former les instituteurs laïques. Ces derniers ont pour mission d'inculquer à leurs élèves le sens de la patrie. En outre, l'école joue aussi un rôle d'unificateur linguistique en bannissant les dialectes locaux. La loi Camille Sée, votée en 1880, instaure des lycées et collèges de jeunes filles, mais l'accès au secondaire est en général hors de portée des couches populaires. Le baccalauréat reste réservé à une élite bourgeoise.

2 – La République divisée par les crises

Dans les années 1880, la France connaît du fait de la grande dépression un ralentissement marqué de la croissance. L'agriculture est sérieusement touchée par la chute des prix : ce qui provoque un exode rural massif. Les faillites se multiplient et le chômage s'étend. Ce contexte difficile accroît les tensions sociales, comme en témoigne la multiplication des grèves et des attentats anarchistes au début des années 1890. Dans ce climat certaines crises politiques menacent le régime. Mais à chaque fois, il en sort renforcé.

a) La crise boulangiste (1887 – 1889)

Le régime est discrédité par des affaires de corruption qui entraînent une montée de l'antiparlementarisme dont le général Georges Boulanger devient le porte-parole. Ministre de la Guerre de janvier 1886 à mai 1887, son soutien, en avril 1887, à un commissaire de police français Schnaebele (habitant en Lorraine française sur la frontière), capturé pour espionnage par les Allemands, et finalement libéré, le fait apparaître auprès de la droite nationaliste comme le « général Revanche », qui a fait reculer Bismarck. Il refuse également de faire intervenir l'armée lors d'une manifestation ouvrière, ce qui lui apporte un soutien populaire.

Écarté du gouvernement, il fonde un Comité républicain national, financé secrètement par les monarchistes, qui rassemble tous les mécontents du régime, de droite comme de gauche. Elu député à Paris, le 27 janvier 1889, une foule énorme l'appelle à marcher sur l'Élysée. Mais il renonce et s'enfuit

en Belgique. Il se suicide en 1891.

b) Le scandale de Panama et la crise anarchiste (1892 – 1895)



La découverte en **novembre 1892** d'un scandale concernant une centaine de parlementaires et plusieurs ministres, corrompus par la Compagnie de Panama, renforce le discrédit du système. A la même époque, le gouvernement répond systématiquement aux manifestations par une répression brutale. Cela entraîne une radicalisation des mouvements, notamment le développement des anarchistes. En **décembre 1893**, ces derniers lancent une bombe dans la chambre des députés. Le Parlement vote alors une série de lois qualifiées de « scélérates » par l'opposition : retour de la censure, interdiction de réunion pour les groupes jugés « hostiles ». En **juin 1894**, le président **Sadi Carnot** est assassiné. Mais le mouvement anarchiste disparaît, en partie canalisé à partir de 1895 par la CGT.

c) *L'affaire Dreyfus (1898 – 1906)*

Condamné injustement par le tribunal militaire pour espionnage au profit de l'Allemagne, en **décembre 1894**, le capitaine Alfred Dreyfus, d'origine juive, est victime du nationalisme et de l'antisémitisme très répandus dans l'armée française.

Pendant plusieurs années seule une poignée d'hommes tentent de faire rouvrir le procès, mais ils se heurtent à l'hostilité de l'armée et à celle du pouvoir politique, au nom de la raison d'État. Démasqué par le **commandant Picquart**, le vrai coupable, **Esterhazy**, est acquitté par le conseil de guerre, malgré des preuves accablantes. En réaction, Emile Zola publie deux jours plus tard, une lettre ouverte dans *'Aurore'* sous le titre « J'accuse », le **13 janvier 1898**, pour que l'affaire éclate au grand jour.



La France est alors coupée en deux : Les dreyfusards exigent un nouveau procès au nom de la justice. Ils fondent la Ligue des droits de l'homme et du citoyen (juin 1898) C'est le début de l'intervention des intellectuels dans la vie politique, mais aussi une époque de violence verbale et physique sans précédent.

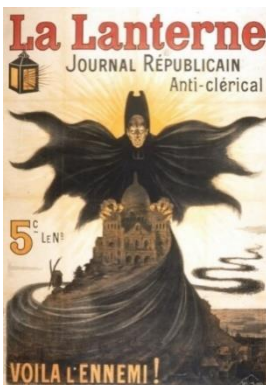
Les **antidreyfusards**, défenseurs de l'armée et de la nation sont pour la plupart des opposants au système parlementaire, monarchistes, cléricaux, anciens boulangistes, antisémites et nationalistes, qui multiplient les actes de violence. Ils se rassemblent dans la Ligue de la Patrie française.

En dépit de l'aveu du colonel Henry d'avoir fabriqué un faux pour accuser Dreyfus, celui-ci est déclaré une nouvelle fois en septembre 1899 « coupable avec circonstances atténuantes ». Il bénéficie de la grâce du président Emile Loubet, mais ne sera définitivement réhabilité qu'en juillet 1906.

Conclusion

L'affaire Dreyfus a des conséquences très importantes sur la vie politique française et la République. En effet, il y a eu affrontement de deux conceptions de la République : nationalisme, patriotisme d'un côté avec armée forte, Etat fort... De l'autre les valeurs républicaines d'égalité et de droits de l'individu supérieurs à la raison d'Etat. La victoire de ce dernier camp ne sera par la suite jamais remise en question par les républicains du XXe siècle.

3 - Le conflit entre la République et l'Eglise



a) *Une Eglise proche des monarchistes*

Les républicains de 1870 sont profondément laïcs. L'Église catholique, est proche des monarchistes. Elle est « la religion de la majorité des Français » depuis le concordat de 1801 signé par Napoléon Ier, c'est-à-dire presque une religion d'État, ce qui choque ces partisans des valeurs de 1789 (liberté de conscience).

b) *La mise en place progressive de la laïcité dès 1880*

Pour toutes ces raisons, les dirigeants de la troisième République adoptent une série de lois pour réduire l'influence des religions dans la vie publique : laïcité scolaire, ouverture des cimetières aux non catholiques, divorce, abandon de la prière au Parlement....

c) *La loi de séparation de l'Église et de l'État*

Dans les années 1890, dans le contexte de l'affaire Dreyfus, l'Église catholique soutient les antidreyfusards. Tout ceci a pour effet de faire monter l'anticléricalisme au sein des républicains au pouvoir. Ces derniers vont alors prendre des mesures plus radicales.

La loi de 1901 ouvre à tous la possibilité de créer une association, à l'exception des congrégations religieuses, également interdites d'enseignement en 1904. La loi de 1905 de séparation de l'Église et de l'État marque l'apogée de l'anticléricalisme, posant le principe de l'indépendance totale de l'État vis-à-vis des religions. Il est certes garant de la liberté de conscience et du libre exercice des cultes, mais n'en subventionne aucun.

Résumé

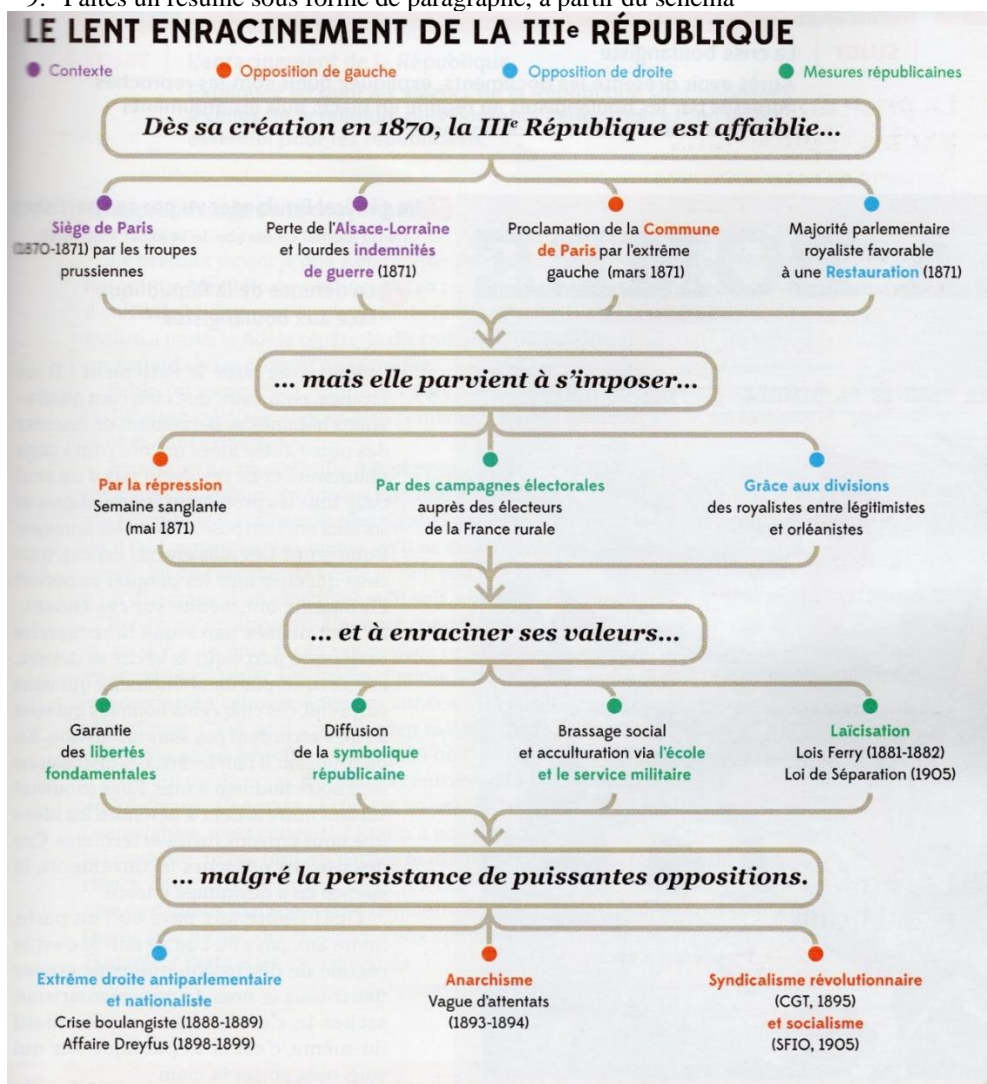
Dès ses débuts, la Troisième République rencontre de nombreuses difficultés. D'abord la défaite contre l'Allemagne, qui entraîne la perte de l'Alsace-Moselle puis à l'insurrection de la Commune de Paris. Le gouvernement, réfugié à Versailles, dominé par une majorité monarchiste, exerce une répression violente lors de la Semaine sanglante (21-28 mai 1871).

Progressivement, les victoires électorales des républicains leur permettent de conquérir le pouvoir et les institutions. Ils votent les libertés fondamentales : (liberté de la presse (1881), liberté syndicale (1884) ou d'association (1901). Des symboles sont adoptés (La *Marseillaise*, le 14 juillet, buste de Marianne dans les mairies...). Enfin, les lois scolaires (1881-1886) permettent de fabriquer l'égalité républicaine et d'imposer la laïcité scolaire.

Fragile, la République doit faire face à de nombreux dangers, comme la crise boulangiste (1886-1889) ou les attentats anarchistes (1892-1894), qui se nourrissent de l'antiparlementarisme. L'affaire Dreyfus (1894-1906) fait même vaciller la République, mais elle donne aussi un nouvel élan aux idéaux républicains. La majorité radicale qui en sort renforcée peut ensuite adopter de nouvelles lois avec les lois des associations de 1901 et de la séparation de l'Église et de l'État en 1905.

TEST 7

1. Quels sont les trois éléments qui font douter en 1870 - 1871 des capacités de la III^e République à s'imposer ?
2. Quelles sont les causes de la Commune de Paris ? Pourquoi s'agit-il d'un laboratoire politique et social ?
3. Quelles sont les différences entre les Orléanistes et les Légitimistes ?
4. Quelles sont les grandes étapes jusqu'au début des années 1880 des conquêtes républicaines ?
5. Quelles sont les grandes lois fondamentales du début des années 1880 ?
6. Comment définir le boulangisme ?
7. Quelles sont les deux courants idéologiques qui s'affrontent lors de l'Affaire Dreyfus ?
8. Quelles sont les grandes étapes de la lutte de la République contre le poids de l'Église ?
9. Faites un résumé sous forme de paragraphe, à partir du schéma



Légende:

Les types de régimes



Monarchie constitutionnelle



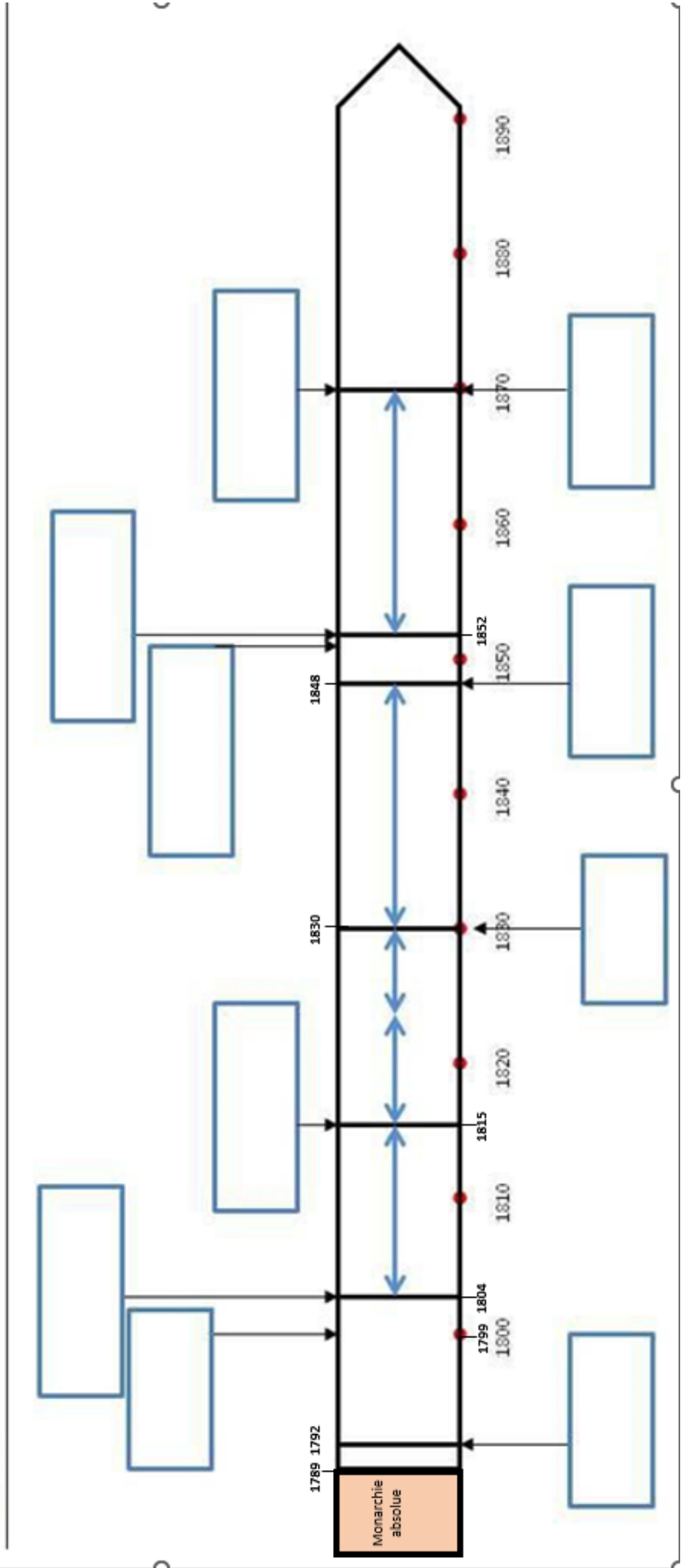
République



Empire



Règne (nom et dates)



Chapitre V Permanences et mutations de la société française (1880 – 1914)

A – La société industrielle

1 – L'entrée dans la seconde révolution industrielle

B – Une société encore majoritairement rurale

1 - Une activité agricole majoritaire

2 – La modernisation agricole et ses conséquences

C – Le combat des exclus de la République

1 – Le combat ouvrier

2 – La place des femmes

3 – Les immigrés

Concentration industrielle : Concentration sur un même site industriel de l'ensemble des processus de fabrication d'un produit, qui a pour conséquence d'agrandir le site et d'augmenter le nombre d'ouvriers qui y travaillent.

Exode rural : Départ définitif de la population des campagnes vers les villes.

Grève : Action collective consistant en une cessation du travail par les salariés d'une entreprise.

Immigré : Personne qui s'installe (provisoirement ou définitivement) dans un pays d'accueil.

Industrialisation : Processus d'extension et d'intensification des activités industrielles pendant lequel la production industrielle dépasse la production agricole.

Paternalisme : Système où le patron, soucieux de fidéliser et contrôler sa main-d'œuvre, se comporte comme un père de famille avec ses ouvriers. L'entreprise prend en charge un grand nombre d'aspects de la vie du quotidien (logement, soins, éducation...).

Syndicat : Association qui défend les intérêts professionnels et les droits des travailleurs.

Xénophobie : Haine de l'étranger.

Chapitre V Permanences et mutations de la société française (1880 – 1914)

Les débuts de la III^e République coïncident avec la seconde révolution industrielle. La France reste cependant encore majoritairement agricole. A la fin du siècle la mécanisation des campagnes et l'arrivée des engrais chimiques entraînent une hausse de la production, dont profitent les propriétaires. Pour la petite paysannerie, c'est l'exode rural. Peu à peu le monde ouvrier commence à s'organiser à travers le syndicalisme pour obtenir des améliorations de leurs conditions, mais le combat est souvent violent.

A – La société industrielle

1 – L'entrée dans la seconde révolution industrielle

a) Un monde entre tradition et modernité

L'industrialisation se poursuit sous la Troisième République avec l'apparition de l'électricité et du moteur à explosion. Les concentrations industrielles se renforcent. L'essor important de la grande industrie entraîne une augmentation du nombre d'ouvriers, dans les usines et dans les mines. Par exemple, les usines Schneider du Creusot passent entre 1880 et 1910 de 9 000 à 20 000 ouvriers.

Cependant, le monde ouvrier est encore très hétérogène et largement dominé par l'atelier, où le travail reste très proche de l'artisanat. Les entreprises de moins de 10 salariés emploient encore plus de la moitié de la main-d'œuvre.

b) La mise en scène du progrès industriel

Les Expositions universelles organisées à Paris en 1889 et en 1900 mettent en scène la marche vers le progrès en étalant les richesses produites par les industries françaises dans le contexte d'une compétition économique entre les nations européennes. La tour Eiffel est construite à l'occasion de l'Exposition universelle de 1889. C'est alors la tour la plus haute du monde. Pour l'Exposition universelle de 1900, la première ligne de métro est inaugurée à Paris le 19 juillet 1900 (la ligne 1, porte de Vincennes - porte Maillot).

c) Une nouvelle géographie industrielle

Lors de la première révolution industrielle, jusque dans les années 1870, les usines s'installent à proximité des matières premières. Les activités productives se concentrent ainsi dans le nord et l'est de la France, où les mines de charbon emploient des milliers de mineurs.

Au début de la seconde révolution, les nouveaux produits ont plus besoin de main d'œuvre et de consommateurs tandis que le développement d'un réseau électrique permet de s'affranchir des énergies lourdes. Les industries s'implantent alors en périphérie des villes et attirent une importante population ouvrière : les premières banlieues se développent autour de Paris, avec un nouveau paysage constitué d'usines, de terrains vagues et d'habitations ouvrières.

B – Une société encore majoritairement rurale

1 - Une activité agricole majoritaire

A la veille de la Grande Guerre, 38,5 % des Français sont encore agriculteurs (contre 31,6 % dans l'industrie) et la population rurale représente 56 % du total. Les paysans sont pour la plupart à la tête de petites exploitations fondées sur la polyculture. L'outillage et les méthodes de travail restent traditionnels, et les rendements moyens faibles. Cette agriculture de subsistance, qui permet tout juste de nourrir une famille, contraint les paysans à rechercher un revenu de complément en exerçant une autre activité : travail textile à domicile ou migrations temporaires dans les grandes villes.

2 – La modernisation agricole et ses conséquences

La mécanisation et les innovations se répandent toutefois dans les campagnes, après 1890. De plus en plus d'agriculteurs utilisent les engrais ou investissent dans des machines. Les moissonneuses et les batteuses se développent dans le Bassin parisien et le Nord-Est. Cette lente mécanisation réduit le nombre de paysans nécessaires et accélère l'exode rural qui touche les plus fragiles : ouvriers agricoles, petits propriétaires appauvris et artisans concurrencés par la production industrielle. La concurrence des produits agricoles étrangers déjà mécanisés entraîne une chute des prix qui accélère le mouvement à la fin du siècle. De 75 % de la population française en 1870, la population rurale n'en représente plus que 60 % en 1911.

C – Le combat des exclus de la République

1 – Le combat ouvrier

a) Un combat politique et syndical

Les ouvriers ont conscience de former une classe qui doit défendre ses intérêts. Mais le mouvement ouvrier français est très divisé. Les idées socialistes marxistes sont en effet en pleine expansion et prône l'union des prolétaires pour renverser la société bourgeoise. Certains, autour de Jules Guesde, hostiles à tout compromis avec la « bourgeoisie », s'opposent aux « réformistes » comme Jaurès, attachés à la république et à l'action parlementaire. La création de la SFIO en 1905 permet de surmonter plus ou moins ces divisions.

Les autres veulent utiliser les syndicats, légalisés en 1884, pour mener une « action directe » à l'usine et dans la rue. C'est le « syndicalisme révolutionnaire » défendu par la CGT (Confédération générale du travail), créée en 1895. À partir de 1904, l'une des principales revendications de la CGT est la journée de 8 heures.

b) La grève

Les conditions de travail difficiles - les ouvriers travaillent jusqu'à 12 heures par jour, parfois plus - l'absence de protection sociale, la dangerosité et la mortalité précoce poussent les ouvriers à faire grève pour être entendus. Ils sont soutenus par les syndicats, autorisés depuis 1884, qui les aident à s'organiser. Le 1^{er} mai 1891, à Fourmies, petite cité textile du nord de la France, les ouvriers manifestent contre la misère. Le maire de la ville fait intervenir l'armée : 9 manifestants sont tués, une cinquantaine sont blessés. À Courrières, le 10 mars 1906, une explosion provoque la mort d'environ 1 100 mineurs. Le 1^{er} mai suivant, tous les secteurs d'activité cessent le travail. Ces grèves sont chaque fois réprimées par les forces armées.

c) Quelques améliorations

A la fin du XIX^e siècle, les premières lois sociales sont votées : en 1892, interdiction du travail des enfants en dessous de 13 ans, limitation du travail des femmes à 11h/j, en 1898 une loi sur l'indemnisation des accidents du travail, en 1900 la limitation de la journée de travail à 10 heures, en 1906 le repos hebdomadaire obligatoire, en 1910 les premières retraites pour les ouvriers et les paysans.

2 – La place des femmes

a) Une augmentation des emplois féminins

Les femmes participent à l'ensemble des transformations économiques et sociales en France au XIX^e siècle, mais leur contribution à l'économie est sous-estimée. Si elles participent toujours très activement aux travaux des champs pour lesquels elles ne sont pas rémunérées, elles sont aussi de plus en plus nombreuses dans les usines. Entre 1870 et 1906, l'emploi des femmes augmente de 30 % ; elles sont surtout présentes dans le textile ou l'alimentation car ces tâches sont considérées comme « féminines », requérant patience et minutie, par opposition aux « travaux d'hommes » nécessitant force physique et aptitudes techniques. On les trouve aussi dans les métiers du tertiaire qui se multiplient (vendeuses...).

b) Une lente amélioration de leur condition

Les femmes ont la moitié du salaire des hommes et ne peuvent en disposer librement qu'à partir de 1907. Il faut attendre 1909 pour qu'elles obtiennent un congé de maternité de 4 semaines.

À partir de 1881-1882, la scolarisation des filles s'accélère mais les programmes d'instruction primaire précisent que « l'école doit préparer et prédisposer la jeune fille aux soins du ménage et aux ouvrages de femmes ». En 1880, la loi Camille Sée permet l'ouverture de collèges et lycées de jeunes filles, mais les cours sont différents de ceux des garçons et ne préparent pas au baccalauréat : la morale remplace la philosophie, les sciences à peine survolées et la littérature censurée. Une place importante est donnée aux cours d'économie domestique et de couture.

3 – Les immigrés

a) Un appel nécessaire à l'immigration

Avec la chute de la natalité, la France fait appel à une main-d'œuvre d'origine étrangère. Les industriels de Lorraine et du Nord-Pas-de-Calais mettent en place des bureaux de recrutement aux frontières. Ces immigrés viennent des pays frontaliers, de Belgique dans le Nord, de Pologne et d'Italie (nationalité la plus nombreuse à partir de 1891).

b) Des actes xénophobes

Le nombre d'incidents contre les étrangers augmente fin XIX^e dans un contexte de crise économique. Une grande partie de la presse désigne régulièrement les étrangers comme responsables des souffrances des ouvriers français. Moins payés, ils leur font concurrence, et sont responsables du chômage. La poussée xénophobe touche les Italiens, les plus nombreux, mais aussi les Belges dans le Nord et le Bassin parisien. Ce rejet de l'étranger se traduit par des injures, des pétitions, mais aussi par de violentes bagarres. En 1893, la tuerie dans les salines d'Aigues-Mortes fait 8 morts et plusieurs dizaines de blessés. Les ramasseurs de sel qui s'en sont pris aux Italiens sont acquittés.

Résumé

La France poursuit son industrialisation et de grandes concentrations industrielles se créent. Les progrès industriels sont célébrés par les Expositions universelles organisées à Paris. Mais la France reste un pays rural composé majoritairement d'agriculteurs. L'agriculture s'y modernise lentement, ce qui provoque un exode rural. Les ruraux partent en ville ou dans leurs périphéries afin de trouver un emploi dans les usines. Bien que le nombre d'ouvriers augmente, les patrons font appel à une main-d'œuvre d'origine étrangère, moins coûteuse. Ce qui déclenche de forts mouvements xénophobes.

Les ouvriers ont le sentiment d'être marginalisés par la République qui tarde à mettre en place des lois sociales et qui réprime les grèves, comme à Fourmies en 1891.

De leur côté, les femmes, encore très présentes dans la paysannerie, travaillent de plus en plus dans les usines où elles sont deux fois moins payées que les hommes. D'autre part, elles ne sont pas reconnues comme citoyennes par la République. Ce n'est que très lentement que se mettent en place des lois pour les protéger au travail.

Chapitre VI – Métropole et colonies

A – Les causes de l'expansion

- 1 - Stratégiques
- 2 - Économique et techniques
- 3 - Spirituelles
- 4 - Une opposition minoritaire

B – Les étapes de l'expansion coloniale

1 - L'exploration

2 – La conquête

C – Les rivalités européennes

1 - La compétition coloniale

2 – Des tensions fortes

- a) La mission Marchand (1898)
- b) Les crises marocaines (1905 – 1911)

D – L'exploitation des colonies

1 - Différentes formes de domination

- a) Les colonies
- b) Les semi-colonies

2 – Des inégalités profondes

- a) Le code de l'indigénat (1881)
- b) Économiques et sociales

Mots importants

Assimilation : politique qui vise à assimiler les colonies à la métropole, en accordant à terme la citoyenneté aux colonisés.

Code de l'indigénat : Ensemble de règles et d'infractions spécifiques aux indigènes algériens établi à partir de 1875 et unifié en 1881. Il est adapté et importé dans les autres colonies françaises. Les peines peuvent être prononcées, sans jugement, par les administrateurs des territoires, qui bénéficient donc de larges pouvoirs disciplinaires. Elles vont de la simple amende à l'emprisonnement ou l'assignation à résidence et peuvent être collectives. À partir du XX^e siècle, ces peines sont de plus en plus souvent converties en journées de travail.

Coloniaux : personnes venues de métropole pour un temps limité dans une colonie et avec une fonction précise (administrateur, médecin, missionnaire).

Colonies : territoires soumis directement à la domination d'une puissance étrangère.

Colons : personnes venues de métropole pour s'installer définitivement dans une colonie.

Compagnies concessionnaires : compagnies ayant obtenu les droits d'exploitation sur un territoire ou une richesse contre une redevance payée à l'État.

Impérialisme : domination exercée par un État sur un autre grâce à sa supériorité technique, économique, culturelle, etc. Quand cette domination est territoriale et politique, on parle de colonisation.

Indigène : Personne originaire du pays où elle se trouve, il est synonyme d'« autochtone ». Avec la colonisation, le terme a pris un sens péjoratif, désignant les peuples soumis par les Européens et leur assignant un statut juridique et social inférieur.

Métropole : terme employé dans un empire colonial pour désigner l'État colonisateur par rapport à ses colonies (en grec : « mère-patrie »).

Missionnaires : religieux ayant pour mission d'évangéliser les populations non chrétiennes.

Chapitre VI – Métropole et colonies

Bénéficiant d'une supériorité technique, militaire et financière, l'Europe se lance dans la deuxième moitié du XIX^e siècle dans une expansion planétaire aux formes multiples. Elle exporte ses hommes, ses marchandises et ses capitaux et entreprend la conquête de l'Afrique et d'une grande partie de l'Asie et de l'Océanie. La France de la III^e République bâtit le second empire colonial du monde après celui de l'Angleterre. Mais cette course coloniale s'accompagne de tensions nombreuses avec ses voisins européens, manquant parfois de déboucher sur des conflits.

A – Les causes de l'expansion

Après une première vague de constitution des grands empires coloniaux occidentaux à partir du XVI^e siècle en Amérique et en Asie, et quelques conquêtes au début du XIX^e siècle, la fin du siècle voit la reprise d'une expansion coloniale très intense. Les causes en sont diverses.

1 - Stratégiques

Les rivalités grandissantes entre puissances, les difficultés économiques entraînées par la Grande Dépression, suscitent l'adoption de politiques résolument colonialistes. Le Britannique Joseph Chamberlain et le Français Jules Ferry se font les porte-parole d'une conquête plus systématique. Alors que les Français mettent la main sur la Tunisie en 1881, les Britanniques occupent l'Égypte en 1882 afin de contrôler la nouvelle route des Indes ouverte par le canal de Suez.

2 – Économique et techniques

À partir du milieu des années 1870, la France, comme toute l'Europe, subit une crise économique, ce qui entraîne la recherche de marchés protégés comme ceux des colonies. Il y a le but d'acheter les matières premières au prix le plus bas et de s'octroyer un marché pour vendre les produits transformés.

L'Europe tire aussi largement parti de sa maîtrise technique : les progrès des moyens de transport et de communication, de la navigation à vapeur au télégraphe, unifient l'espace mondial ; le percement des grands canaux transocéaniques, Suez (1869) et Panama (1914), raccourcissent spectaculairement les distances. La supériorité militaire, les progrès sanitaires (quinine contre le paludisme), constituent aussi des atouts décisifs.

3 - Spirituelles

Il y a la conviction que les nations d'Europe ont une responsabilité vis-à-vis de peuples « en retard », voire « inférieurs ». Le discours colonial, nourri de préjugés racistes, de mythes et d'illusions, relayé par la presse, la littérature et l'école, est donc propre à séduire et ne soulève guère de réserves avant 1914.

4 - Une opposition minoritaire

Cette reprise de la politique de conquête suscite, à la Chambre des députés, des débats intenses entre adversaires et partisans de la colonisation, ces derniers étant largement minoritaires dans les premiers temps de la Troisième République. Ils opposent, notamment en 1885, Jules Ferry, favorable à la conquête de Madagascar à Clemenceau qui lui est hostile

B – Les étapes de l'expansion coloniale

1 - L'exploration

L'expansion coloniale est dans ses commencements l'œuvre de missionnaires puis d'aventuriers géographes et marins qui partent à la découverte de nouvelles terres comme Savorgnan de Brazza au Congo. En effet, depuis 1860 les sociétés de géographie se multiplient, répondant à l'intérêt du public pour la découverte de la Terre. Elles légitiment par leur ambition scientifique l'intervention de la France dans le monde.

2 – La conquête

La conquête de nouveaux territoires se fait à la fois par la négociation avec les populations locales et par la guerre. En Algérie, la prise d'Alger en 1830 ouvre une longue période de guerre et de massacres. La résistance est menée par l'émir Abd el-Kader jusqu'en 1847. Des insurrections naissent aussi après la pacification. En Indochine, la conquête se fait par la force et se heurte à de nombreux mouvements de résistance jusqu'à la fin du siècle.

C – Les rivalités européennes

1 - La compétition coloniale

Dans les années 1880, de nouvelles puissances, comme l'Allemagne ou l'Italie, revendiquent leur « place au soleil ». La conférence qui réunit à Berlin les représentants de 14 pays européens, dont la France, de novembre 1884 à février 1885, a pour objet d'organiser un partage de l'Afrique et de régler pacifiquement les litiges relatifs aux conquêtes coloniales. Elle impose le principe de la présence effective pour reconnaître une annexion, mais ce faisant elle déclenche une course aux colonies.

2 – Des tensions fortes

a) La mission Marchand (1898)

Malgré la conférence de Berlin, les ambitions françaises heurtent celles de l'Angleterre en Afrique subsaharienne comme celles de l'Allemagne en Afrique du Nord. En 1896, la France lance une mission d'exploration militaire du Congo au Nil sous les ordres du capitaine Jean-Baptiste Marchand, dans la perspective d'établir un protectorat français sur le Soudan. Arrivée en juillet 1898 à Fachoda, un fortin sur le Nil, elle est rejointe trois mois après par l'expédition militaire anglaise de Lord Kitchener qui remonte le fleuve à la conquête du Soudan.

Pour éviter la guerre, le gouvernement français négocie et décide de renoncer à toute mainmise sur l'Afrique de l'Est au profit de l'Angleterre. Cette négociation perçue comme une humiliation par les milieux nationalistes français facilitera la signature de l'Entente cordiale en 1904 mettant un terme à un antagonisme de plusieurs siècles entre la France et le Royaume-Uni, qui considéraient chacun l'autre pays comme leur principal ennemi.

b) Les crises marocaines (1905 – 1911)

Guillaume II débarque à **Tanger** en 1905, menaçant la France d'une guerre si elle porte atteinte à la souveraineté du sultan marocain, alors encore indépendant, et à la libre concurrence sur ce territoire. Pour éviter une guerre, une conférence internationale (France, Angleterre, Espagne, Etats Unis, Allemagne...) se tient en 1906, à Algésiras, au sud de l'Espagne. Elle confirme l'indépendance du Maroc et rappelle le droit d'accès de toutes les entreprises occidentales à son marché. Mais elle établit aussi implicitement des « droits » particuliers et des « intérêts légitimes » de la France sur le territoire et lui confie la police des ports marocains.

En 1911 la **crise d'Agadir** mène l'Europe au bord de la guerre. En effet, les troupes françaises interviennent soi-disant pour soutenir le sultan attaqué par des rebelles. L'Allemagne riposte en envoyant une canonnière dans le port d'Agadir sous prétexte de protéger les entreprises de la région. La guerre, sous la pression britannique, est évitée. Le 4 novembre 1911 un traité franco-allemand reconnaît le protectorat français sur le Maroc. La France donne en contrepartie des territoires du Congo, rattachés à la colonie allemande du Cameroun.

Le partage colonial est achevé pour l'essentiel en 1914. A ce moment seuls l'Ethiopie et le Liberia sont indépendants en Afrique.

D – L'exploitation des colonies

L'empire colonial français est en 1914 le deuxième empire colonial mondial, après celui de l'Angleterre. Il s'étend sur 10 millions de km² pour 70 millions d'habitants.

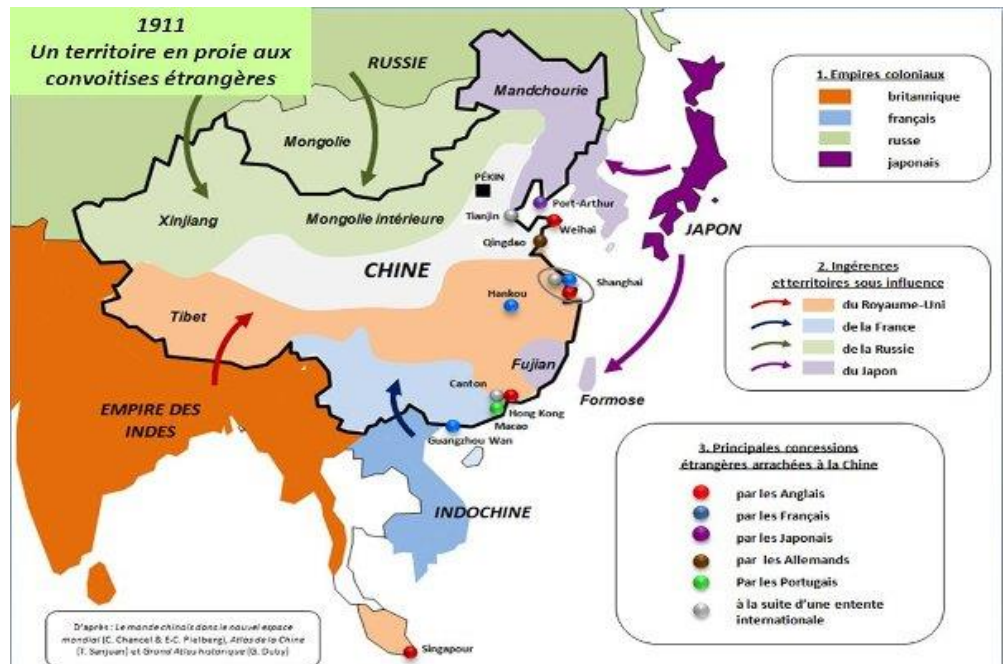
1 - Différentes formes de domination

a) Les colonies

Des régions entières passent sous le contrôle direct du ministère des Colonies, créé en 1894 de Paris. L'Algérie, divisée en trois départements français, relève, elle, du ministère de l'Intérieur. Quand la puissance coloniale juge préférable de maintenir une certaine autonomie locale, elle recourt au régime du protectorat : la France exerce une tutelle indirecte et reconnaît donc le souverain local (Tunisie, Maroc, Cambodge). Mais, dans tous les cas, elle conserve, par le biais d'un gouverneur l'essentiel des pouvoirs.

b) Les semi-colonies

La France possède aussi des territoires en Chine, partagée en zones d'influence depuis 1899 et le « **Break up of China** », un partage des concessions par les puissances étrangères (France, GB, Allemagne Japon, Russie).



2 – Des inégalités profondes

a) Le code de l'indigénat (1881)

À de rares exceptions (juifs d'Algérie après 1870), **les colonisés sont sujets de l'empire et non citoyens**. Ils sont soumis à l'impôt et au service militaire (obligatoire en 1912, en Algérie et en Afrique, ce qui explique l'arrivée de 600 000 soldats africains pendant la première guerre mondiale). Les Français des colonies sont citoyens français. La justice n'est pas la même pour les colonisés : le **code de l'indigénat** organise le contrôle et la répression des indigènes exercée

par l'autorité administrative. Dans les villes, l'école permet l'émergence d'une élite locale peu nombreuse, médecins, interprètes, administrateurs coloniaux subalternes, qui s'approprient la langue, les habitudes et les codes vestimentaires européens.

b) Économiques et sociales

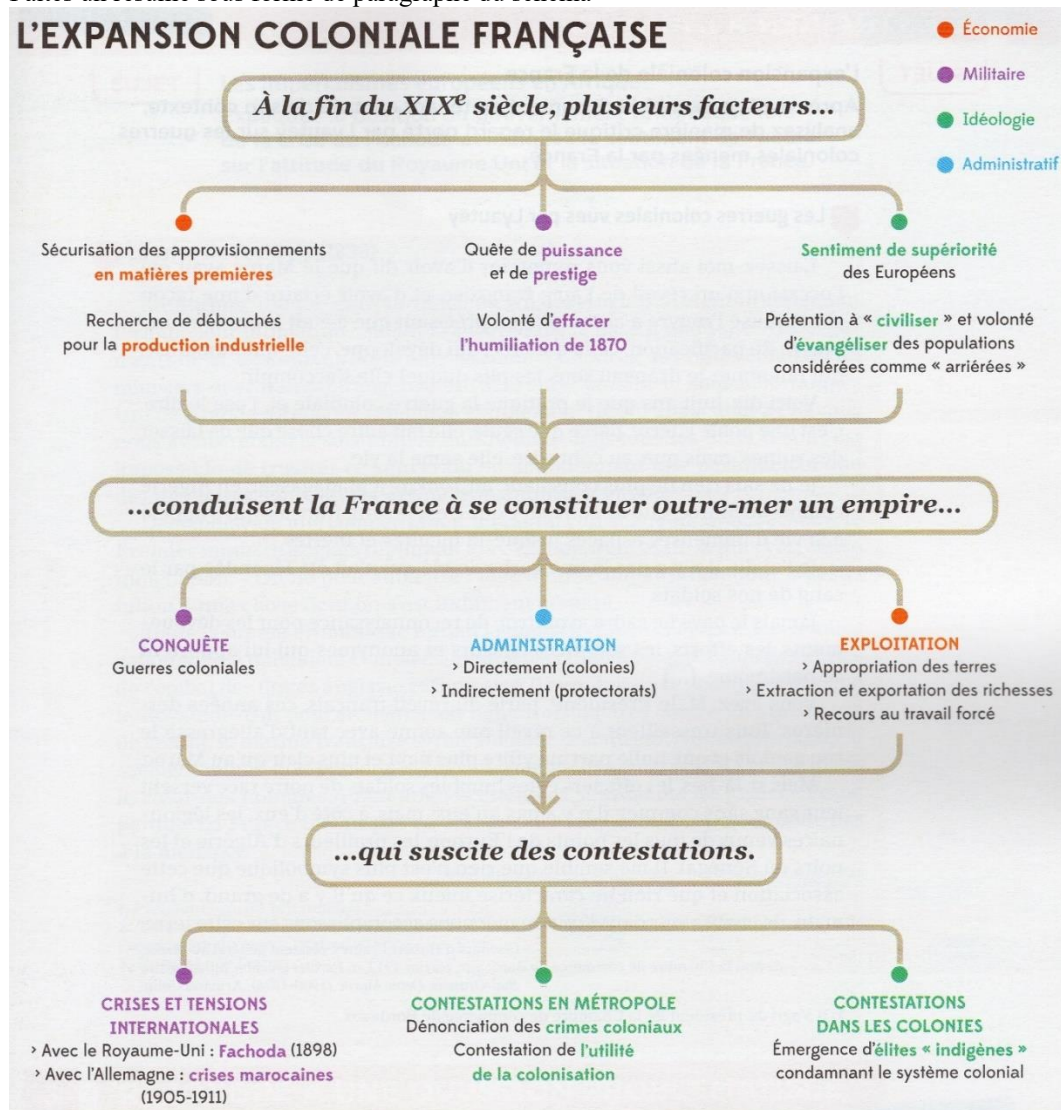
La mise en valeur des territoires se fait principalement au bénéfice de la métropole et des colons les plus aisés. Français mais aussi Européens dominent le commerce et occupent les emplois les plus qualifiés. Les colons pauvres et les colonisés constituent la domesticité, le personnel de la petite administration, la main-d'œuvre des exploitations. En Afrique Équatoriale française le travail forcé non rémunéré est maintenu et s'accompagne de multiples abus (portages abusifs, camps d'otages, massacres) entraînant une forte mortalité des populations.

Résumé

Entre 1870 et 1914, la III^e République conquiert le second empire colonial du monde derrière l'Empire britannique, assurant ainsi la position géopolitique et économique de la France sur tous les continents. La propagande coloniale convainc les Français qu'il s'agit d'une mission civilisatrice qui correspond aux valeurs progressistes de la République. La mise en valeur des colonies prolonge la conquête en imposant, parfois de manière violente, des transformations économiques et sociales auxquelles les populations locales sont tenues de participer sans avoir été consultées.

TEST 8

1. Quelles sont les causes de la colonisation ?
2. Quelles sont les étapes de la colonisation ?
3. Pourquoi la mission Marchand manque-t-elle de déboucher sur une guerre ? Comment celle-ci est-elle évitée ?
4. Résumez les crises marocaines
5. En quoi l'Algérie a-t-elle un statut spécial ?
6. Faites un résumé sous forme de paragraphe du schéma



Chapitre VII La Première guerre mondiale

A – Une guerre qui s'internationalise

1- Un conflit d'abord européen

- a) Les rivalités entre puissances européennes
- b) Le nationalisme
- c) Deux réseaux d'alliance opposés
- d) L'engrenage vers la guerre

2 - Qui se mondialise

- a) Par les alliances :
- b) Par de nouveaux fronts :

3 - Un conflit en trois phases

- a) La guerre de mouvement (fin 1914)
- b) La guerre de positions (1915 – 1918)
- c) Le tournant de 1917
- d) Reprise de la guerre de mouvement (1918)

4 - Des conditions épouvantables

B – L'implication de l'arrière

1 - Mobilisation politique

2 - Mobilisation des esprits

3 - Mobilisation de l'économie

4 – Des victimes civiles

- a) Massacres en pénuries
- b) Le génocide arménien (1915)

C – Bilan de la guerre

1 – Les victimes

- a) Morts et blessés
- b) Les conséquences démographiques et sociales

2 – Une Europe en ruine

- a) Des territoires dévastés
- b) Le recul économique

3 – Des traités sources de nouvelles tensions

- a) Les négociations
- b) Les traités

4 – Un espoir de paix : la SDN

Bourrage de crâne : terme donné à la propagande durant la guerre de 14 – 18

Brutalisation : accoutumance à la violence des soldats de la 1^{re} GM, qui trouvera son prolongement dans l'Entre-Deux-Guerres dans la vie sociale et politique

Génocide : extermination physique, intentionnelle, systématique et programmée d'un groupe ou d'une partie d'un groupe en raison de ses origines ethniques, religieuses ou sociales

Culture de guerre : ensemble des images et des idées partagées par une société en guerre pour justifier sa participation au conflit

Diktat : Terme utilisé par les Allemands pour désigner le traité de Versailles dont les conditions très dures leur ont été imposées.

Guerre totale : une guerre qui implique, c'est-à-dire qui mobilise et bouleverse, les Etats et les sociétés dans toutes leurs composantes

Triple Alliance : Alliance entre l'Allemagne, l'empire austro Hongrois et l'Italie

Triple Entente : Alliance entre la Grande Bretagne, la France et la Russie

Chapitre VII La Première guerre mondiale

Le premier conflit mondial est d'un genre totalement nouveau. Par l'étendue des fronts, le nombre de peuples impliqués, sa durée, et son extrême violence. C'est le premier exemple d'une **guerre totale**, où le front et l'arrière sont mobilisés, où tous les secteurs politiques, économiques ou sociaux sont jetés dans la bataille. Cette guerre entraînera un premier grand bouleversement géopolitique pour l'Europe.

A – Une guerre qui s'internationalise

1- Un conflit d'abord européen

a) Les rivalités entre puissances européennes

Le déclenchement de la Première guerre mondiale s'explique par les nombreuses rivalités entre les puissances européennes, qui se préparent depuis la fin du XIX^e siècle à un conflit éventuel en se livrant à une « course aux armements ». Ces rivalités peuvent être territoriales : la France veut prendre sa revanche sur l'Allemagne (qui l'a battue en 1870) et récupérer l'Alsace-Lorraine ; coloniales (entre la Grande-Bretagne, l'Allemagne et la France) ; économiques (concurrence des pays industrialisés pour vendre leurs produits dans le monde)

b) Le nationalisme

Le développement du nationalisme (sentiment fort d'attachement à sa nation) est aussi à l'origine de la guerre, tout comme les luttes de certaines minorités nationales qui ne veulent plus être soumises aux grands Empires : par exemple les Bosniaques dans l'Empire austro-hongrois.

c) Deux réseaux d'alliance opposés

Les rivalités entraînent la formation de deux systèmes d'alliance opposés : la triple entente et la triple alliance. On est déjà depuis longtemps dans une logique d'affrontement. Le camp de la **Triple Entente**, formée de la Russie (qui quitte le conflit fin 1917), la France et le Royaume-Uni, alliés à la Serbie et à la Roumanie. Le camp de la **Triple alliance** : comprenant les Empires centraux, Autriche Hongrie et Allemagne, ainsi que l'Italie alliés à la Bulgarie

d) L'engrenage vers la guerre

L'assassinat à Sarajevo, de l'archiduc François Ferdinand, héritier du trône d'Autriche Hongrie, et de son épouse, le 28 juin 1914 amène cet empire à vouloir en finir avec la Serbie, soupçonnée d'avoir commandité le meurtre. La Russie, alliée à la Serbie ne peut laisser faire. Il s'ensuit un engrenage lié aux alliances.

Le 1^{er} août 1914, quatre jours après que l'Autriche-Hongrie ait déclaré la guerre à la Serbie, l'Allemagne déclare la guerre à la Russie, tandis que la France ordonne la mobilisation générale. Le 3 août l'Allemagne déclare la guerre à la France et le 4 août ses troupes violent la neutralité de la Belgique. Toutes les grandes nations européennes entrent dans le conflit avec l'idée qu'il sera court.

Plusieurs Etats ont organisé un service militaire obligatoire. D'autres (Royaume-Uni) ont d'abord recours avec succès à la mobilisation volontaire (2,6 millions). On compte plus de 60 millions de combattants. En France : 8 millions de mobilisés dans toute la guerre (sur une population de 41 millions d'habitants).

2 - Qui se mondialise

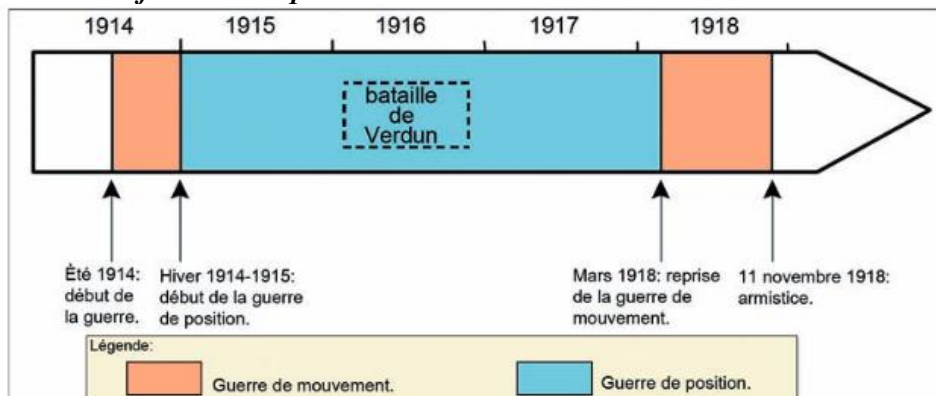
a) Par les alliances :

Aux alliances d'avant-guerre, s'ajoute du côté de l'Alliance l'empire Ottoman. Tandis que l'Italie, qui n'entre en guerre qu'en 1915, rallie les pays de l'Entente, ces derniers bénéficiant également de leurs colonies et des dominions britanniques. Ils sont aussi alliés au Japon et bénéficient de l'entrée en guerre des Etats-Unis (le 6 avril 1917).

b) Par de nouveaux fronts :

Cette multiplication des intervenants entraîne l'ouverture de nouveaux fronts : contre les colonies allemandes en Afrique, mais aussi le déclenchement par les Allemands d'une guerre sous-marine dans l'Atlantique Nord pour lutter contre le blocus maritime dont elle est l'objet. Dans l'empire ottoman, la bataille des Dardanelles, dans la péninsule de Gallipoli oppose les Turcs aux troupes britanniques (notamment d'Australie) et françaises du 18 mars 1915 au 9 janvier 1916.

3 - Un conflit en trois phases



a) La guerre de mouvement (fin 1914)

Le début de la guerre se caractérise par des offensives violentes et rapides. Les Allemands attaquent la France en passant par la Belgique, qu'ils envahissent. En quelques semaines, ils sont aux portes de Paris. Mais l'armée française résiste et stoppe l'avancée allemande en septembre 1914 avec la Bataille de la Marne menée par le général Joffre. Les

2 - Mobilisation des esprits

L'Etat encourage et organise la propagande pour mobiliser soldats et civils dans l'effort de guerre. Tous les supports sont mobilisés : la presse est contrôlée : grande censure et présentation optimiste de l'effort de guerre, mal jugée par les soldats français (« bourrage de crâne »). Des affiches encouragent l'effort économique et financier des populations.

3 - Mobilisation de l'économie

La course aux armements et plus généralement l'effort économique pour ravitailler les armées devient un secteur clé de la guerre. L'industrie permet une production massive d'armes et de munitions : c'est la 1^e guerre industrielle. Au début de la bataille de Verdun, par exemple, on tire plus de 300 000 obus par jour.

La défaite des Empires centraux est largement liée à la difficulté à maintenir leur effort de guerre en raison de l'isolement et étouffement de leur appareil économique

La mobilisation de la main d'œuvre est une question essentielle. En France, un appel est fait aux femmes, et aux coloniaux. 500 000 ouvriers qualifiés sont rappelés du front.

4 – Des victimes civiles

a) Massacres en pénuries

En août et septembre 1914, dans toute la Belgique et dans les départements de l'Est et du Nord en France, les soldats allemands massacrent des milliers de civils parmi la population suspectée de cacher des soldats. Vingt mille maisons sont détruites. S'y ajoutent les bombardements de villes proches du front, comme Lens

b) Le génocide arménien (1915)

Les Turcs soupçonnent les Arméniens de travailler pour l'ennemi russe qui leur aurait fait miroiter la création d'un Etat indépendant en cas de victoire. Pour éliminer un possible ennemi intérieur, ils planifient le massacre du peuple arménien par l'armée turque en 1915, lors de ce qui sera plus tard qualifié de premier génocide de l'histoire. Il fait 1,5 million de victimes.

C – Bilan de la guerre

1 – Les victimes

a) Morts et blessés

Au total, la 1^{ère} guerre mondiale a fait environ 9 millions de morts. Mais il faut ajouter environ 500 000 soldats morts après la guerre des suites de blessures de guerre ou de maladies contractées pendant la guerre.

A ces morts de la 1^{ère} guerre mondiale, sont venus s'ajouter les millions de décès provoqués par l'épidémie de grippe qui s'est propagée dans tous les continents de 1918 à 1920, et qui a fait 50 millions de morts dans le monde dont 2.5 millions en Europe et 250 000 en France.

Le nombre des blessés (invalides, aveugles, gazés, amputés, handicapés) s'élève au total à environ 6 millions et demi.

b) Les conséquences démographiques et sociales

Morts et blessés concernent presque exclusivement des hommes entre 19 et 40 ans, c'est-à-dire les forces vives, les classes d'âge les plus fécondes. Les soldats morts de la 1^{ère} guerre mondiale ont laissé 3 millions de veuves et 6 millions d'orphelins. Il en résulte un déséquilibre entre les sexes au profit du sexe féminin et un vieillissement de la population, en particulier de la population active sur laquelle va reposer la reconstruction d'après-guerre.

Le vieillissement de la population a été aggravé par l'important déficit des naissances des années de guerre générant des **classes creuses**. En France, on évalue le nombre des naissances « annulées » par la guerre à 1,6 million. La population française ne retrouve son niveau d'avant la 1^{ère} guerre mondiale qu'au début des années 1950.

2 – Une Europe en ruine

a) Des territoires dévastés

Dans les régions où se sont déroulés des combats, les destructions ont durement affecté les habitations, les usines, les champs ou les infrastructures de communication (ponts, routes, voies ferrées). En France, des villages champenois et lorrains ont été rayés de la carte et n'ont même pas pu être reconstruits à leur emplacement. Des villes comme Reims ont subi d'énormes destructions.

Dans tous les pays belligérants à l'exception des Etats-Unis éloignés des champs de bataille et entrés tardivement dans la guerre, la production agricole et industrielle s'est effondrée.

b) Le recul économique

La 1^{ère} guerre mondiale a mis fin à l'hégémonie exercée avant 1914 par l'Europe dans tous les domaines. Vaincus et vainqueurs confondus sont saignés démographiquement, épuisés économiquement, endettés financièrement. Au contraire, les pays neufs extra-européens, en particulier le Japon et les Etats-Unis en sortent renforcés et capables de supplanter l'Europe à la tête de l'économie mondiale.

3 – Des traités sources de nouvelles tensions

a) Les négociations

Les négociations de paix s'ouvrent à Paris, le 18 janvier 1919, réunissant 27 délégations des puissances victorieuses. Jusqu'à leur clôture, le 10 août 1920, elles rédigent des traités de paix avec chacun des pays vaincus sans que ceux-ci ne soient représentés. En réalité quatre hommes dominent les débats : le Français Georges Clemenceau, le Britannique David Lloyd George, l'Américain Thomas Woodrow Wilson et l'Italien Vittorio Orlando. Le président Wilson veut imposer le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes conformément à ses quatorze Points de janvier 1918. Le Premier ministre britannique Lloyd George s'intéresse aux colonies allemandes. Clemenceau, poussé par les militaires et par son opinion publique réclame l'Alsace-Lorraine et des réparations de guerre élevées. Le Premier ministre italien Vittorio Orlando souhaite des annexions autour de la mer Adriatique, au détriment de l'Autriche-Hongrie.

b) Les traités

Le **traité de Versailles** est signé avec l'Allemagne dans la galerie des Glaces du château de Versailles, sur les lieux mêmes où fut fondé l'empire allemand le 18 janvier 1871. La France récupère l'Alsace Lorraine et des villes sont annexées par la Belgique. Une grande partie de ses provinces de l'Est à l'exception de la Prusse orientale (Königsberg) reviennent à une Pologne ressuscitée. Elle est dépouillée de ses colonies africaines au profit de la France, de la Belgique, de la Grande-Bretagne et de l'Union sud-africaine.

L'armée allemande est réduite à 100 000 soldats de métier et la marine de guerre à 16 000 hommes. L'artillerie lourde, les cuirassés et les avions sont interdits. La rive gauche du Rhin sera occupée pendant 15 ans par les Alliés, et une zone de 50 km de large sur la rive droite du Rhin est démilitarisée.

Le gouvernement allemand doit reconnaître sa responsabilité dans le déclenchement de la guerre et en conséquence, astreinte à des sanctions matérielles et financières en réparation des dommages causés en Belgique et en France. Le montant final de ces « réparations » est fixé après la signature du traité de Versailles, en 1921, à 269 milliards de mark-or.

Le **traité de Sèvres** détache de l'empire ottoman ses parties arabophones qui passent sous la tutelle de la France et de la Grande Bretagne, sous mandat de la SDN (Société des Nations). Pour la France la Syrie et le Liban, pour la Grande-Bretagne la Palestine, la Transjordanie et l'Irak. L'Arabie devient indépendante. Le traité de Sèvres offre aussi à la Grèce la côte occidentale de l'Anatolie, y compris la grande ville de Smyrne et prévoit la création d'une Grande Arménie indépendante par le regroupement des territoires arméniens de Russie et de Turquie. Ces territoires seront reconquis par Mustapha Kemal qui exigera un nouveau **traité à Lausanne** en 1923.

L'Autriche-Hongrie est dépecée par le **traité de Saint-Germain-en-Laye** (10 septembre 1919) et le **traité de Trianon** (4 juin 1920). L'Autriche est réduite aux provinces de langue allemande qui entourent Vienne et la Hongrie aux plaines de peuplement magyar. Un État slave artificiel est créé à partir de la Bohême-Moravie et de la Slovaquie : la Tchécoslovaquie. Au Sud, Croates et Slovènes sont rattachés à la Serbie pour former une fédération hétérogène des Slaves du Sud, la Yougoslavie.

Enfin, la Pologne ressuscitée récupère la région de Cracovie et l'Italie le Trentin et l'Istrie, y compris le port de Trieste, mais pas la côte dalmate qui était une de ses grandes revendications.

L'Europe comporte désormais 9 nouveaux États, dont la Pologne. Celle-ci bénéficie d'un accès à la mer - le corridor de Dantzig - qui sépare l'Allemagne en deux parties.

2 – *Un espoir de paix : la SDN*

La Société des nations est une initiative du président américain Wilson consistant à former une organisation mondiale afin de "promouvoir la coopération internationale et de réaliser la paix et la sécurité internationales". La Société des Nations, évoquée lors du traité de Versailles s'installe à Genève. Elle peut être considérée comme l'ancêtre de l'ONU. Mais elle est rapidement vouée à l'échec. Les pays vaincus ne sont, dans un premier temps, pas acceptés dans l'organisation. En outre, les élections de 1920 entraînent un changement de majorité à la Chambre des représentants des Etats-Unis, qui vote contre l'entrée du pays dans la SDN. Ne disposant pas de forces armées, réduite à des déclarations de bonnes intentions ou livrée à des calculs diplomatiques, l'organisation est vite paralysée et ne peut empêcher la montée des tensions des années 1930 et la seconde guerre mondiale.

Résumé

Dans une Europe où les tensions diplomatiques sont très fortes, l'assassinat du prince héritier d'Autriche-Hongrie aboutit aux déclarations de guerre. Né en Europe, le conflit prend rapidement une dimension mondiale. Les colonies dominées par les puissances européennes sont très tôt un enjeu du conflit et le théâtre de combats. Elles sont également mises à contribution pour fournir soldats et ressources. La longueur du conflit entraîne le ralliement de nouveaux États aux côtés des Alliés. C'est le cas notamment de l'Italie (1915), de la Roumanie et du Portugal (1916) ou encore de la Chine, du Japon et des États-Unis (1917)

Les premières grandes offensives lancées à l'été 1914 sont rapidement interrompues et les armées s'enterrent dans une longue guerre de position. De nouvelles armes apparaissent ou se perfectionnent : gaz, chars, avions. La guerre de mouvement reprend en mars 1918 par une offensive allemande qui est contrée à l'été par les Alliés, renforcés par l'arrivée des soldats américains. L'armistice est signé le 11 novembre 1918.

Mais la guerre a des conséquences majeures. Le traumatisme lié aux souffrances et au nombre de morts qui s'illustre sur les monuments érigés dans chaque village, entraîne en France et en Angleterre un fort sentiment pacifiste. Inversement en Italie qui s'estime spoliée par les traités, et surtout en Allemagne, l'idée de revanche nourrit un sentiment nationaliste fort qu'utiliseront les fascistes et les nazis dans leur conquête du pouvoir.

TEST 9

1. Quelles sont les différentes causes de la guerre de 14 – 18 ?
2. Comment la guerre passe-t-elle d'un conflit local à une guerre mondiale ?
3. Quelles sont les grandes phases de la guerre ?
4. Pourquoi l'année 1917 marque-t-elle un tournant dans le conflit ?
5. Pourquoi parle-t-on d'une guerre totale ?
6. Quelles sont les conséquences de la guerre pour les Empires centraux (Allemagne, Autriche-Hongrie, Empire ottoman) ?
7. Pourquoi peut-on parler, après la guerre d'un « monde nouveau » ?

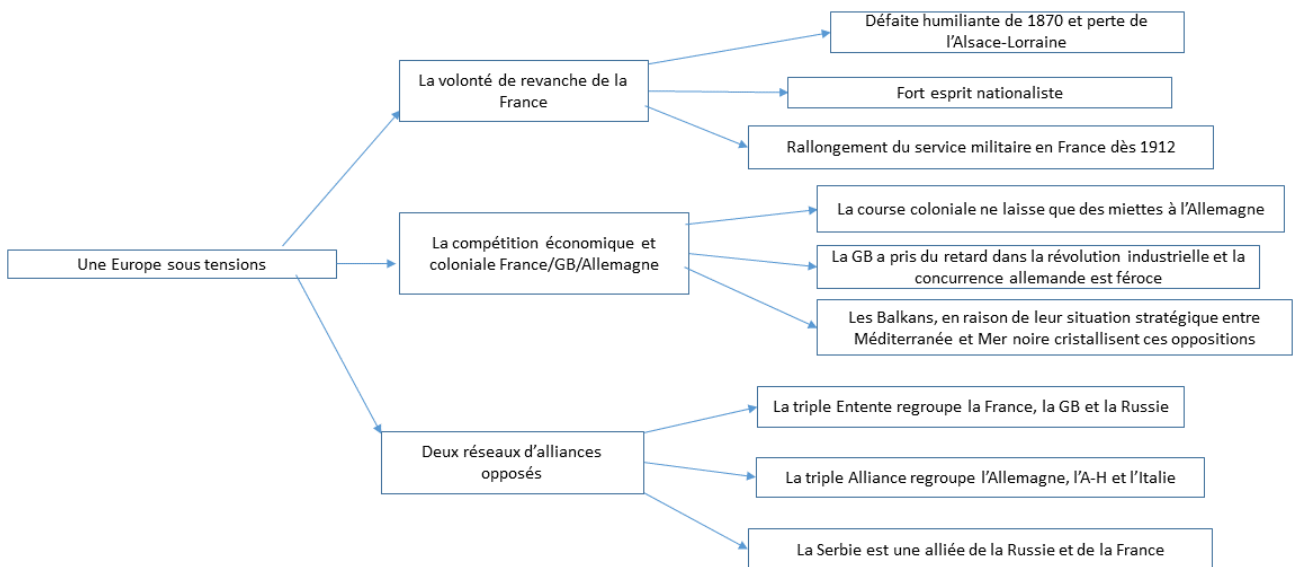
Modèle de dissertation : la Première guerre mondiale

Introduction : contexte historique : un mois après l'assassinat de l'archiduc héritier d'Autriche Hongrie, l'Europe et le monde plongent dans une guerre qui ne ressemble à au conflit précédent.
Problématique : En quoi la 1^{er} GM est-elle une guerre nouvelle ?

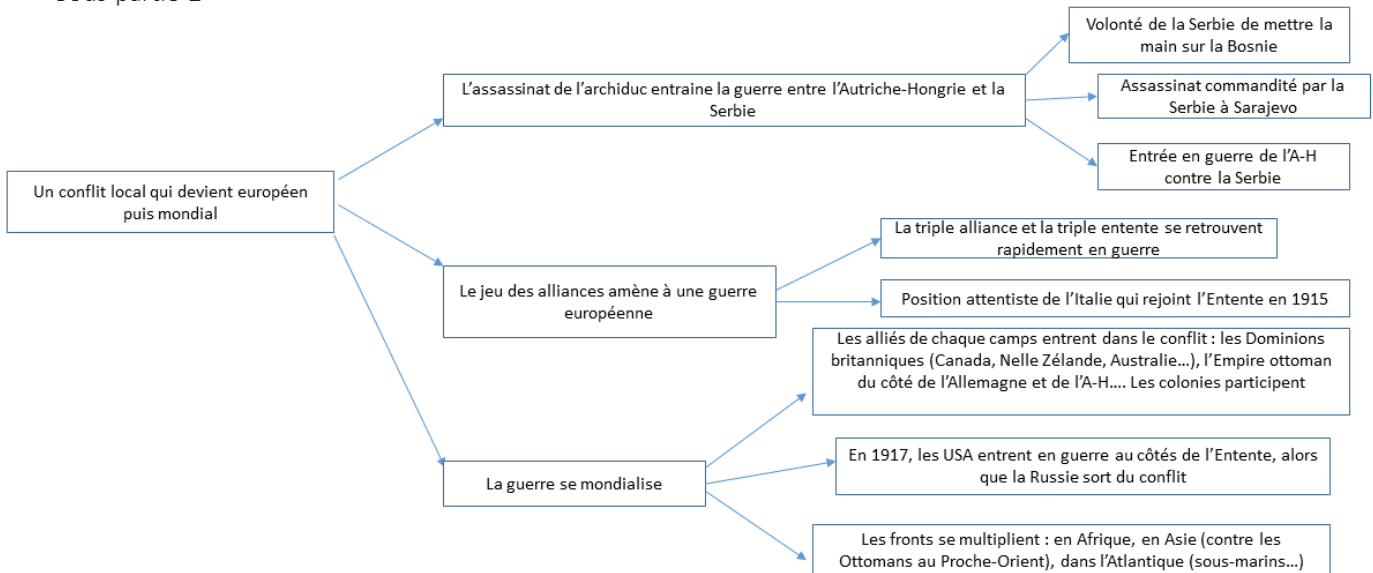
Annonce du plan : Une guerre mondiale et totale, une guerre plus brutale que les précédentes pour les militaires comme pour les civils, une guerre qui entraîne une recomposition du monde.

Première partie : un conflit local qui devient mondial et total

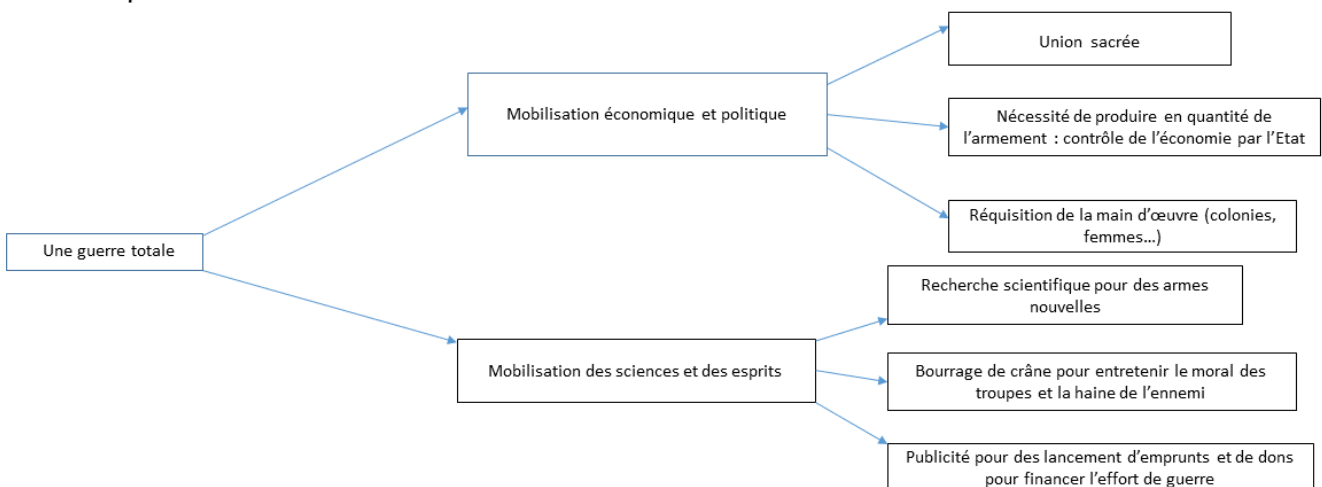
Sous-partie 1



Sous-partie 2



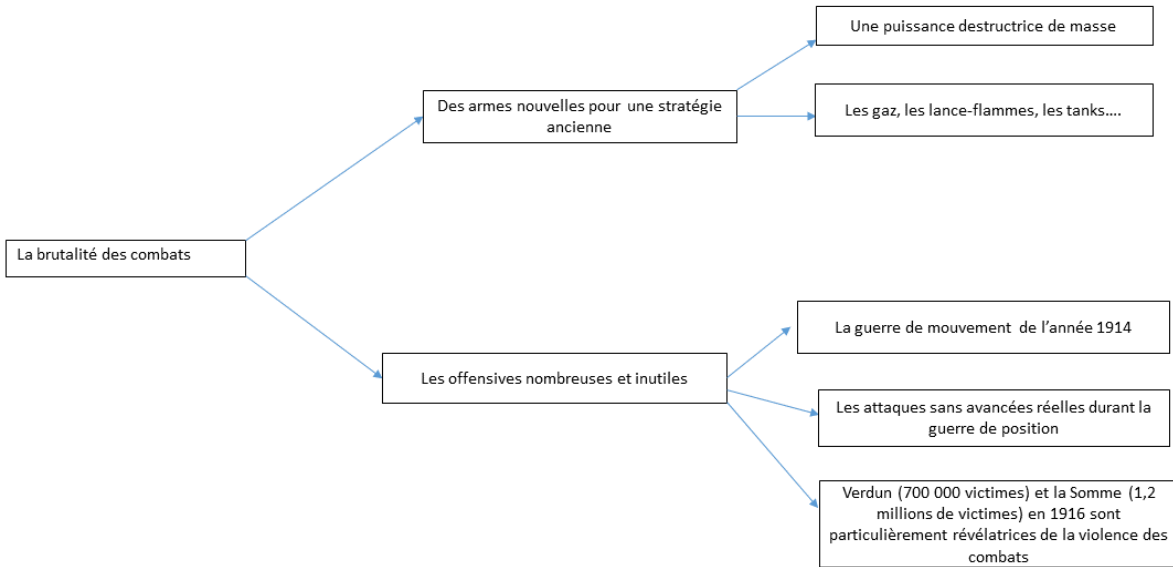
Sous-partie 3



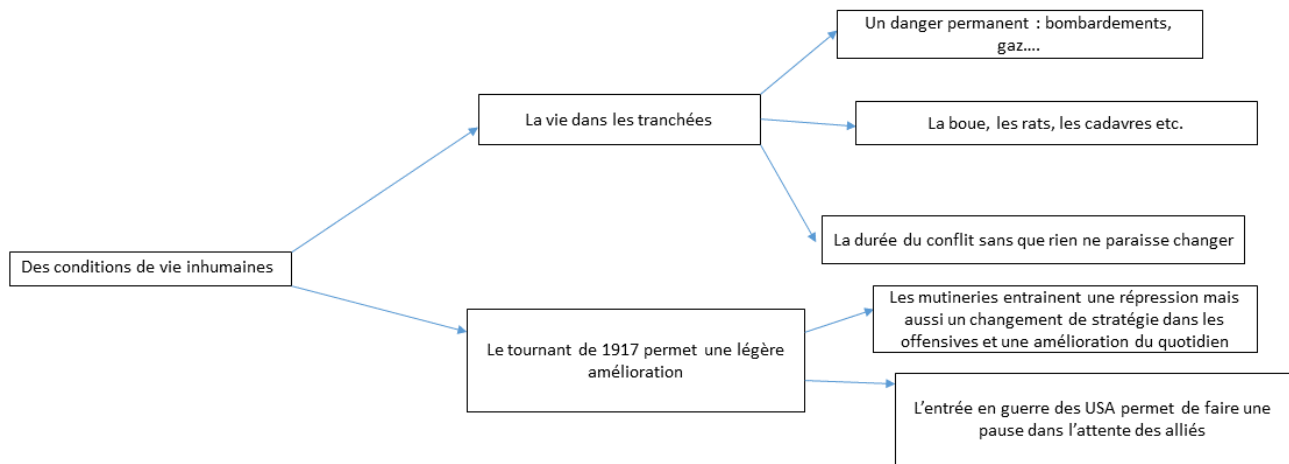
Transition : L'ampleur géographique, démographique et économique de la Première guerre mondiale dépasse de loin tout ce que l'on avait connu. On parle de guerre totale. Mais elle diffère aussi des précédentes par son niveau de brutalité.

Partie 2 : Une brutalité nouvelle

Sous partie 1



Sous partie 2



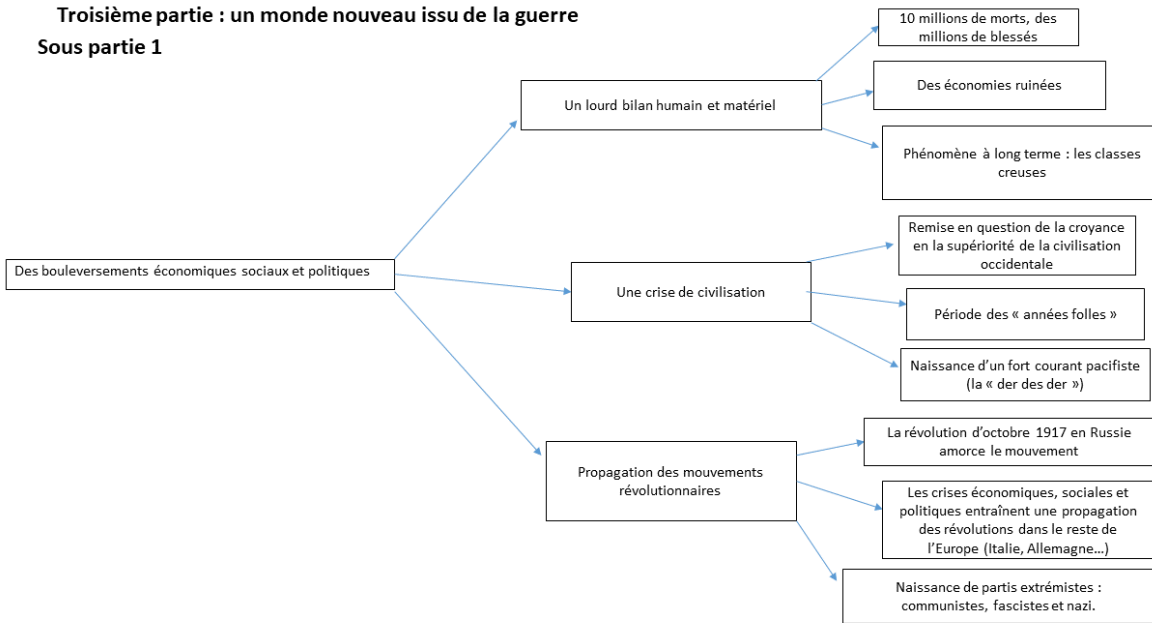
Sous partie 3



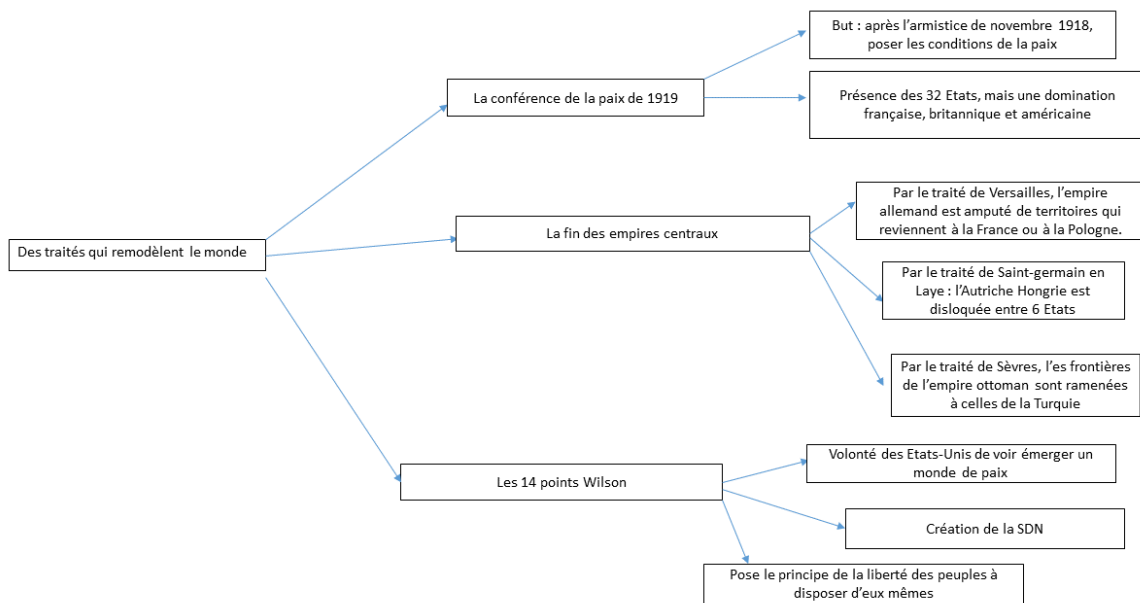
Transition : Tant les militaires que les civils sont impactés par la violence du conflit. Les offensives meurtrières, la vie dans les tranchées, les armes nouvelles, engendrent un niveau de brutalité inconnu jusque-là. Mais à l'arrière, la haine de l'ennemi est entretenue par la propagande, pour faire tenir des civils indispensables à l'effort de guerre. Ceux-ci sont parfois les victimes directes des affrontement (génocide arménien, bombardements...). Les bouleversements géopolitiques, démographiques, sociaux ou économiques annoncent en 1918 une ère nouvelle.

Troisième partie : un monde nouveau issu de la guerre

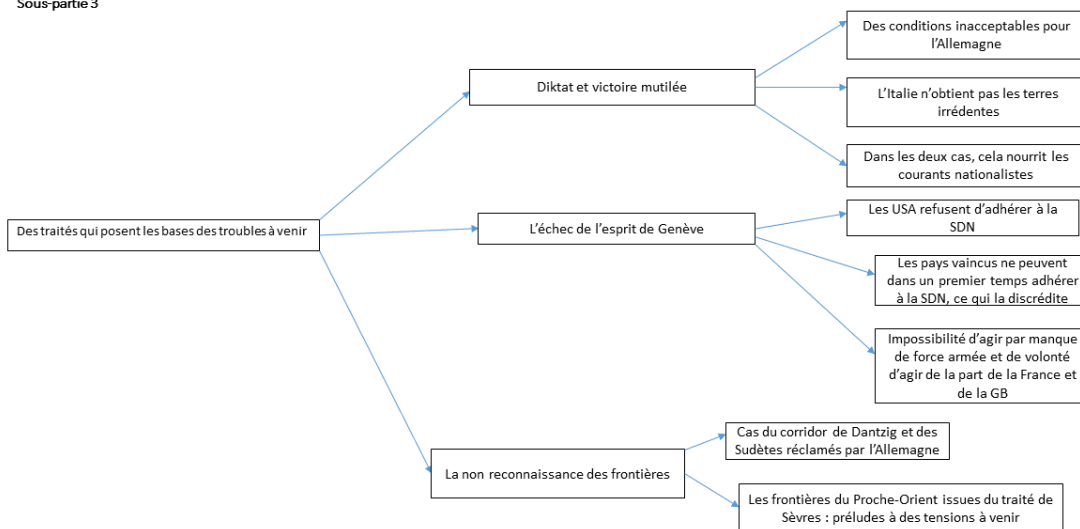
Sous-partie 1



Sous-partie 2



Sous-partie 3



Conclusion : Si les causes de la Première guerre mondiale ne diffèrent pas tellement de celles des affrontements précédents, ce conflit s'avère totalement nouveau par sa durée, par sa violence, par le nombre de pays impliqués. On entre dans une guerre moderne particulièrement destructrice, une guerre totale, touchant tant les civils que les militaires. Celle-ci laisse au-delà de 1918 des traces profondes posant déjà les bases des nouveaux rapports de force à venir.